

54 173 COMMERÇANTS SERONT RÉQUISITIONNÉS DURANT L'AÏD

Un dispositif exceptionnel mis en place

- Plus de 34.000 infractions enregistrées en 24 jours de Ramadhan
- L'ANCA appelle au respect de la permanence



RELANCE DU PROJET
DE LA CIMENTERIE DE DJELFA

**Le ministère de l'Industrie
fait appel à la société
chinoise CSCEC** P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs dossiers
à l'ordre du jour** P 5

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

Dernière ligne droite P 5

RELANCE DU PROJET DE LA CIMENTERIE DE DJELFA

Le ministère de l'Industrie fait appel à la société chinoise CSCEC

Le ministère de l'Industrie a décidé de relancer le projet de la cimenterie de Djelfa en faisant appel à la société chinoise CSCEC (China State Construction Engineering Corporation). Une délégation de la société chinoise a été reçue, avant-hier à Alger, par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb. En effet, les moyens de relancer le projet de la cimenterie de Djelfa ont été au centre des discussions entre les deux parties.

Par Sirine R.

La rencontre qui s'est déroulée, mardi au siège du ministère, en présence de ses cadres et du PDG du Groupe GICA, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la relance des projets d'investissement récupérés par décisions judiciaires dans le cadre de la lutte contre la corruption. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté un exposé exhaustif des parties

algériennes et chinoise sur l'état actuel du projet, énumérant les principaux défis et obstacles entravant sa relance, selon le communiqué. A cet égard, le ministre a donné des instructions pour accélérer la création de l'entreprise mixte chargée de la gestion du projet, outre l'élaboration d'un rapport détaillé fixant les parties prenantes et les mesures à prendre pour la relance du projet dans les plus brefs délais. Il a, également, instruit de lancer les études techniques nécessaires, en examinant la possibilité de s'orienter

vers la production du ciment vert, afin de renforcer la compétitivité du produit algérien et son accès aux marchés internationaux, ainsi que d'augmenter le volume des exportations, selon la même source. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la coordination continue entre les différentes parties prenantes et le signallement immédiat de tout obstacle susceptible d'entraver la concrétisation du projet, soulignant l'engagement du ministère à réunir toutes les conditions nécessaires pour son succès.

Initialement lancé en 2008 par ses anciens propriétaires, le chantier de la cimenterie de Djelfa, située à Aïn El Ibel (sud de la wilaya) d'une superficie de 100 hectares, devait entrer en production fin 2019 avec une capacité initiale de 1,8 million de tonnes de ciment par an, avant d'atteindre 3,6 millions de tonnes dès la deuxième année. Cependant, le projet avait été gelé dans le sillage des affaires judiciaires liées à la corruption, impliquant notamment l'ancien partenaire du projet, le groupe privé ETRHB Hadad.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Vers la révision du plafond de financement

Par R E.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, a annoncé, mardi à Tipaza, que ses services envisagent de réviser le plafond de financement des projets de création de micro-entreprises avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du

microcrédit (ANGEM). Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tipaza, le ministre a indiqué qu'il était "anormal que les agences NESDA et ANGEM continuent de financer des projets avec un plafond fixé depuis 20 ans", relevant la nécessité de revoir le "montant de financement". Il a ajouté que son secteur procèdera à la réévaluation et à la révision du plafond de financement

des projets en fonction des besoins de l'économie nationale, dans le cadre d'une action gouvernementale commune, précisant que le financement est soumis à plusieurs critères, notamment l'efficacité et la valeur ajoutée qu'apportera le projet. M. Ouadah a fait savoir que le processus de numérisation de toutes les étapes d'inscription pour bénéficier des services des agences NESDA et ANGEM sera bientôt finalisé. Par ailleurs, le mi-

nistre a présidé, au centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut de formation supérieure spécialisée en formation professionnelle, le lancement du financement en faveur d'un groupe de porteurs de projets après une formation théorique et pratique d'une durée de trois (3) semaines. Le programme de la visite prévoyait également l'inspection du siège de l'agence NESDA au niveau de la wilaya, et des sièges

de micro-entreprises industrielles et de services considérées comme des modèles de réussite dans leur domaine, à l'instar d'une école de formation paramédicale et d'une entreprise de fabrication d'équipements de froid. M. Ouadah a rencontré, au terme de sa visite dans la wilaya de Tipaza, des porteurs de projets entrepreneurs à l'Institut supérieur de formation professionnelle de Bou Ismail.

EQUATORIAL COCA-COLA BOTTLINGCOMPANY ALGÉRIE

Plus de 2 160 couffins alimentaires distribués durant ce mois de Ramadhan

A l'occasion du mois sacré du Ramadan, synonyme de partage et de solidarité, Equatorial Coca-Cola BottlingCompany Algérie réaffirme son engagement envers les communautés en déployant une opération nationale de soutien aux familles dans le besoin. Cette année, ce sont plus de 2 160 couffins alimentaires qui ont été distribués dans plusieurs wilayas à travers le pays, grâce à une collaboration étroite avec des associations caritatives locales et à l'implication active des collaborateurs d'ECCBC. Les dons ont permis d'apporter une aide concrète à des familles dans des wilayas telles que Alger, Tipaza, Oran,

Djelfa, Batna, Skikda, Beni Abbes et bien d'autres, renforçant ainsi le lien de proximité qui unit l'entreprise à la société civile. Parmi les associations partenaires figurent notamment Graine d'Espoir Alger, Club Errafik T21, Winelka, TRIA Alger, Dynamic's Green, Takaful Al Khayria Skikda, ainsi qu'un large réseau d'organisations mobilisées sur le terrain. Cette initiative, ancrée dans l'ADN de l'entreprise depuis plusieurs années, reflète une volonté constante d'agir avec bienveillance et responsabilité. Mais l'engagement sociétal d'ECCBC Algérie ne s'arrête pas au mois de Ramadan. En parallèle de ses actions de solidarité, l'entreprise s'investit dans le dévelop-

pement de la jeunesse algérienne à travers son programme IBDA, conçu pour accompagner les jeunes diplômés dans leur premier pas vers la vie professionnelle. IBDA propose un parcours structuré alliant formation, accompagnement personnalisé, missions concrètes et intégration au sein des équipes, dans le but de leur offrir une expérience professionnelle complète et valorisante. Ce double engagement – social et professionnel – a d'ailleurs été salué lors du Forum Algérien de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, où ECCBC Algérie a reçu le 1er prix dans la catégorie "Soutien à l'éducation et à la formation", notamment grâce au programme IBDA et au par-

tenariat avec le Club Errafik T21. Wahib BENAÏSSA - TAHAR, Directeur Général d'ECCBC Algérie, souligne : « Le mois de Ramadan est un moment privilégié pour renforcer notre solidarité, mais notre engagement va au-delà. À travers des actions concrètes comme la distribution de couffins et des programmes comme IBDA, nous contribuons activement à créer un impact positif et durable autour de nous. » Par ces actions, ECCBC Algérie confirme sa volonté d'être un acteur économique engagé, proche des réalités sociales, et tourné vers un avenir porteur d'opportunités pour les générations à venir.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

54 173 COMMERÇANTS SERONT RÉQUISITIONNÉS DURANT L'AÏD

Un dispositif exceptionnel mis en place

À quelques jours de l'Aïd al-Fitr, le ministère du Commerce a mis en place un dispositif exceptionnel afin d'assurer un approvisionnement fluide et d'éviter les pénuries qui ont marqué certaines fêtes par le passé. Ce dispositif, qui inclut des réquisitions de commerçants, des contrôles rigoureux et des sanctions exemplaires, vise un objectif clair : garantir aux citoyens des festivités sans heurts sur le plan économique et commercial.

Par Mourad A.

Depuis plusieurs années, le ministère veille à ce que les jours de l'Aïd ne soient pas synonymes de ruptures de stock ou de fermetures intempestives des commerces essentiels. Cette année, pas moins de 54 173 commerçants ont été réquisitionnés pour maintenir une activité suffisante durant les trois jours de la fête. Parmi eux, 6 829 boulangeries, 29 811 magasins d'alimentation générale et de fruits et légumes, ainsi que 16 990 commerces de services divers. « Il ne s'agit pas seulement de garantir la disponibilité des produits, mais aussi de prévenir l'effet de relâchement post-fête qui pourrait entraîner des pénuries », a expliqué Abdelah Benhalla, directeur de la prospective au ministère du Commerce, lors de son passage à la radio nationale. Le dispositif comprend également la mobilisation de 343 minoteries, 155 laiteries et 45 unités de production d'eau minérale, garantissant ainsi la continuité de l'approvisionnement en produits de base. En parallèle, 2 627 agents sont déployés sur le terrain pour veiller au respect des engagements des commerçants réquisitionnés. Ceux qui ne respectent pas ces obligations s'exposent à des sanctions sévères : amendes de 200 000 dinars et jusqu'à 63 jours de fermeture administrative. Une nouvelle mesure phare cette année est le lancement d'une application mobile permettant aux citoyens d'accéder aux listes des commerces réquisitionnés et de signaler

ceux qui resteraient fermés malgré l'obligation d'ouverture. « Il s'agit d'un outil de transparence, mais aussi d'implication citoyenne. Chacun pourra vérifier quels magasins doivent être ouverts et alerter les autorités en cas de manquement », a précisé le responsable.

Ramadan 2025 : Un marché sous haute surveillance

Les efforts du ministère ne se limitent pas à la gestion de la permanence des commerces. Une attention particulière a également été portée sur l'évolution des prix et l'approvisionnement des produits de grande consommation, notamment après les tensions observées durant le Ramadan. Parmi les produits ayant connu des hausses spectaculaires, la ba-

nane a fait l'objet d'une vive polémique. En raison du non-respect du quota annuel d'importation, fixé à 300 000 tonnes, une pénurie de 25 à 30 % a été constatée sur le marché. Cette pénurie a entraîné une flambée des prix, atteignant jusqu'à 900 dinars le kilo. Pour y remédier, 53 importateurs ont été sanctionnés pour non-respect de leurs engagements, et des mesures correctives ont permis de ramener le prix à 270 dinars. D'autres produits, tels que la pomme de terre, ont également subi des fluctuations importantes, le prix ayant atteint 120 dinars/kg en raison d'une période de soudure entre deux récoltes. Pour stabiliser le marché, le ministère a procédé au déstockage de 13 000 tonnes de tubercules. En ce qui concerne l'huile conditionnée en 7 litres, une tension

passagère a été observée sur certaines marques, mais la production nationale, qui s'élève à 3 600 tonnes par jour, a rapidement permis de réguler l'offre. Au-delà des mesures ponctuelles pour l'Aïd, le ministère du Commerce travaille sur une réforme plus structurelle visant à moderniser le circuit de distribution. Parmi les solutions envisagées figurent le développement de la grande distribution, la limitation des intermédiaires et la restructuration de Magro, qui devrait jouer un rôle de régulateur de marché. Enfin, une loi sur la régulation du marché est en préparation. « Cette réforme est attendue avec impatience et devrait permettre d'agir plus rapidement face aux spéculations et aux dysfonctionnements récurrents du marché », a conclu Benhalla.

L'ANCA appelle au respect de la permanence

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) exhorte les commerçants réquisitionnés à respecter la permanence mise en place par le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché. Cette mesure, qui concerne 55 000 opérateurs économiques à travers 1 540 communes, vise à garantir un approvisionnement continu en produits essentiels durant les jours de fête. Dans une déclaration à la presse, El Hadj Tahar Boulénouar, président de l'ANCA, a rappelé que le respect de cette permanence est une responsabi-

lité sociale et morale des commerçants. « Les citoyens comptent sur nous pour assurer une continuité des services durant l'Aïd. Chaque commerçant réquisitionné doit prendre conscience de son rôle dans le maintien de l'équilibre du marché pendant ces jours de fête », a-t-il souligné. Pour garantir l'application stricte de cette mesure, les autorités ont prévu des sanctions dissuasives à l'encontre des commerçants qui ne respecteraient pas leurs obligations. Deux types de sanctions sont prévus par la loi : La fermeture du commerce ou de l'usine pendant 30 jours. Et une amende

financière allant de 30 000 à 200 000 dinars (soit entre 3 et 20 millions de centimes). Face à ces sanctions, l'ANCA insiste sur l'importance de respecter la réglementation pour éviter toute sanction pouvant nuire à l'activité des commerçants. « Au-delà des risques financiers et des fermetures administratives, ne pas ouvrir durant la permanence signifie aussi perdre la confiance des clients. C'est une occasion de fidéliser la clientèle et de démontrer un engagement envers la communauté », a ajouté El Hadj Tahar Boulénouar. Afin de faciliter le suivi et le contrôle du respect

de la permanence, le ministère du Commerce a développé une application numérique dédiée. Ce nouvel outil permet non seulement aux agents de contrôle de repérer les commerces ouverts et ceux en infraction, mais également aux citoyens de consulter la liste des commerces réquisitionnés par quartier et de signaler les fermetures injustifiées. Avec ce dispositif renforcé, l'ANCA espère que cette Aïd se déroulera sans perturbation, garantissant ainsi une disponibilité continue des produits et services essentiels pour l'ensemble de la population. Par M. A.

COMMERCE

Plus de 34.000 infractions enregistrées en 24 jours de Ramadhan

Par Selma R.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a dressé son bilan de contrôle pour les 24 premiers jours du mois de Ramadhan. Au total, 34 529 infractions ont été enregistrées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, indique le ministère dans son rapport. Ainsi, 33 680 procès-verbaux ont été établis en vue de poursuites judiciaires, avec la proposition de fermeture de 1 037 commerces, ajoute la même source. Ces chiffres sont le résultat de 252.332 interventions menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, réparties comme suit: 217.336 interventions au niveau du commerce de détail et des services (86 %), 16.780 au niveau du

commerce de gros (7 %), 15.965 au niveau de la production (6 %), et 2.251 interventions au niveau de l'importation (1 %), précise la même source. Ces opérations d'intervention ont conduit à la saisie de 64.744,51 tonnes et 946.853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA.

Saisie de 2 797,70 tonnes de produits non conformes

Concernant le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, 112.606 interventions ont été effectuées, représentant 45 % du total des interventions, ayant permis de constater 13.549 infractions et de dresser 12.968 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec proposition de

fermeture administrative ou de suspension temporaire de 314 commerces. Ces opérations se sont également soldées par la saisie de 2.797,70 tonnes et 945.426 litres de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation, pour une valeur de 140,56 millions DA. Les infractions relevées consistent en le non-respect de l'obligation d'hygiène et d'hygiène sanitaire (57 %), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (12 %), le non-respect de l'obligation de contrôle interne (12 %), le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (5 %), le non-respect de l'obligation de sécurité des produits (3 %), et l'opposition au contrôle (1 %), en sus d'autres infractions (10 %). En termes de contrôle des pratiques commerciales, 139.726 interventions ont été effectuées, représen-

tant 55% du total des interventions, lesquelles ont permis de constater 20.980 infractions et de rédiger 20.712 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires. Par ailleurs, il est fait état d'un montant global de 2,46 milliards de dinars, lié à la non facturation, outre la saisie de divers produits au niveau de la production, du commerce de détail et de gros, représentant un total de 61.946,81 tonnes et 1.427 litres, pour une valeur de 47,43 millions de dinars, avec proposition de fermeture de 723 commerces.

Lutte contre la spéculation illicite : 35.222 interventions effectuées

Concernant la lutte contre la spéculation illégale, 35.222 interventions ont été menées, permettant de constater 7 infractions et d'établir 7 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires. Les

quantités saisies dans ce cadre ont atteint 912,29 de tonnes et 290,50 litres de café, viandes importées et petits pois surgelés, pour une valeur totale de 14,27 milliards de dinars. Durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, les opérations de contrôle des produits subventionnés et réglementés (lait subventionné, pain ordinaire, semoule, café vert et torréfié, haricots blancs, lentilles et riz) ont donné lieu à 130.141 interventions. Ces contrôles ont permis de constater 2.138 infractions, ayant donné lieu à la rédaction de 1.565 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec constat de profits illicites s'élevant à 2.067.415 dinars et un montant non facturé de 45.987.493 dinars, et proposition de fermeture de 31 commerces.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre atteint un nouveau record aux Etats-Unis

Le cuivre a atteint un sommet historique à New York, porté par les acheteurs américains qui constituent des réserves en anticipation de droits de douane des Etats-Unis sur ce matériau. Au marché Comex de New York, vers 16H08 GMT, le métal rouge évoluait à un record à 5,2180 dollars la livre. L'explosion du cours du cuivre aux Etats-Unis conduit les prix mondiaux à s'apprécier également dans une moindre mesure. Conséquence: un énorme écart s'est formé entre le prix du métal rouge sur la bourse de New York et sur celle de Londres. Lors de son discours devant le Congrès américain début mars, Donald Trump avait annoncé des taxes à venir sur les importations de cuivre. Les acheteurs américains se prémunissent contre le risque de hausse subite des prix à l'achat sur ce métal particulièrement utilisé dans l'industrie. Par ailleurs, le métal rouge continue de faire l'objet d'une utilisation industrielle croissante, alimentée par les tendances en matière d'électrification, d'énergie renouvelable et d'intelligence artificielle, ce qui contribue, selon des experts, à soutenir les cours de manière structurelle. Si des droits de douane sont effectivement appliqués sur le cuivre, le métal devrait suivre la trajectoire de l'aluminium dont le prix était monté avant, puis diminué plus progressivement après l'application le 12 mars de 25% de taxes par les Etats-Unis.

ALGÉRIE-TANZANIE

La profondeur des liens d'amitié et de coopération bilatérale soulignée

L'ancien président de la République-Unie de Tanzanie, M. Jakaya Mrisho Kikwete, a souligné mardi à Alger, la profondeur des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Tanzanie, ainsi que la nécessité de les renforcer davantage. Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Mrisho Kikwete a affirmé : "la présidente de la République de Tanzanie, Mme Samia Suluhu, m'a chargé de transmettre un message spécial au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel elle se félicite des relations excellentes unissant les deux pays et réaffirme la volonté de les renforcer davantage". M. Mrisho Kikwete a indiqué que l'Algérie et la Tanzanie ont une "histoire commune" dans le domaine de la coopération et de la solidarité, rappelant que les anciens dirigeants fondateurs, Ahmed Ben Bella du côté algérien et Julius Nyerere du côté tanzanien, ont jeté les bases de ces relations solides. Et d'ajouter : "Je suis très heureux de la réceptivité du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers l'évocation de l'histoire de la coopération de longue date entre les deux pays, du soutien aux luttes de libération et de la collaboration pour promouvoir la croissance et le développement de l'Afrique".

LE MINISTRE OUACIM KOUIDRI L'A SOULIGNÉ DEPUIS BOUIRA

L'Algérie importe actuellement 129 000 produits pharmaceutiques

L'industrie pharmaceutique et la production de médicaments ont connu un "grand progrès" ces dernières années en Algérie, grâce aux projets lancés à travers les différentes régions, s'est réjoui mardi à Bouira le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Bouira, le ministre s'est dit "très content" de voir tout le potentiel et les projets dont jouit cette wilaya en matière d'industrie pharmaceutique, avant de souligner la nécessité d'encourager les opérateurs et les industriels à investir dans la production de dispositifs médicaux, ainsi que d'intrants et produits chimiques. «L'Algérie importe actuellement 129.000 produits

pharmaceutiques, et nous devons encourager et inciter les opérateurs à investir dans ce domaine pour les produire en Algérie. Il y'a beaucoup de produits et de réactifs que nous pouvons produire pour réduire la facture des importations», a insisté M. Kouidri, qui a inspecté à Oued El Bardi les usines Rosaspharm et Magpharm, spécialisé dans l'industrie pharmaceutique et qui produisent quelque 200 réactifs. Le ministre s'est dit «optimiste» quant à ce défi que «les industriels et les opérateurs peuvent relever facilement grâce au potentiel dont dispose l'Algérie en matière de compétences humaines, et de moyens». «Nous avons commencé à produire de la matière

première pour les médicaments, mais il y a aussi beaucoup d'intrants et de produits chimiques que les start-up et les micro-entreprises peuvent produire facilement en Algérie», a expliqué M. Kouidri. Avant d'entamer sa visite à Bouira, le ministre a écouté un exposé détaillé sur les différents projets structurants relevant du secteur de l'industrie pharmaceutique à Bouira, ainsi que sur la future zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira), qui s'étale sur une superficie de 250 ha. Il s'est rendu par la suite dans la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), où il a visité les deux unités, Diagnopharm, et CPCM Bouzid, toutes deux spécialisées dans la production pharmaceutique.

FORMATION DES COMMANDANTS EN MATIÈRE DE RESSOURCES FORESTIÈRES ET HYDRIQUES

Signature d'un accord de partenariat entre les SMA et la FAO

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont signé, mardi à Alger, un accord de partenariat avec le bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, portant sur la formation des commandants des scouts sur l'importance des ressources forestières et hydriques dans la réalisation du développement durable et la lutte contre le changement climatique. La signature de cet accord a eu lieu en marge d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la Journée internationale des forêts et de la Journée mon-

diale de l'eau, en présence de représentants des deux parties. L'accord a été signé par le vice-commandant général des SMA, Abderrezak Khouthiri, et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud. A cette occasion, M. Khouthiri a précisé que cet accord visait à lancer un programme de formation destiné aux commandants des scouts, en commençant par la wilaya d'Alger avant de la généraliser progressivement aux différentes wilayas du pays. Ce programme prévoit aussi la sensibilisation des scouts à l'importance de la préservation des écosystèmes, notamment les forêts, afin de réduire les incendies et de protéger les ressources en eau, a-t-il poursuivi. De son côté, Mme Buttoud a souligné le rôle vital des forêts, qui ne représentent pas seulement une source de nourriture et de com-

bustible, mais jouent également un rôle clé dans le maintien de la fertilité des sols, la protection des ressources environnementales et le soutien à la biodiversité. Et d'ajouter que le renforcement de la conscience écologique à travers les SMA, en tant qu'acteur majeur de la société, aura un impact positif sur les efforts de protection de l'environnement. La journée d'étude a également été marquée par des interventions sur les défis liés à la rareté de l'eau en Algérie et sur l'importance des écosystèmes forestiers. Il s'agit, également, de l'organisation d'une campagne de nettoyage de la forêt de Sidi Fredj, avec la participation des scouts et d'autres partenaires, en sus d'un atelier interactif visant à renforcer la sensibilisation à l'importance de protéger l'environnement.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

مرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية وإسعة الاستهلاك ليوم 25 مارس 2025 الموافق لـ 25 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 25 Mars 2025 (25 Ramadan 1446)

Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعارالتجزئة ¹ دج / كـكـلـغـ			المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	99	113	85	البطاطا
	Tomate	93	106	80	الطماطم
	Oignon sec	59	66	52	البصل الجاف
	Ail sec	670	753	587	الثوم الجاف
	Carotte	74	83	65	الجزر
	Navet	92	102	83	لفت
	Choux fleur	96	106	85	قرنبيط
	Choux	90	100	80	الكرفس
	Courgette	117	130	103	الكوسة
	Haricot vert	412	444	379	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	99	112	85	الخس
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال
	Citron	110	135	85	الليمون
	Pomme locale	501	626	376	التفاح المحلي
	Datte	537	672	402	التمر
Produits d'origine animale	Banane	572	595	549	الموز
	Viande bovine locale	1761	1900	1621	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	403	416	390	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)
					للمنتجات ذات الأصل الحيواني

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-1,00	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	1100	1 540 000,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	-1,83	3,23	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 149,00	2200,00	+2,37	-0,52	-3,22	11,57	5,68	120000	264 000 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,03	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	405,00	0,00	0,04	-7,97	2,03	-	415	168 075,00

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers à l’ordre du jour

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l’examen de projets de textes législatifs et à l’écoute de présentations sur divers secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Par S R.

Parmi les textes étudiés, un projet préliminaire de loi relatif à l'état civil a été enrichi à la lumière des orientations du Président de la République lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024. Cette réforme vise à moderniser la base de données de l'état civil, à simplifier les démarches administratives et à améliorer la qualité des services publics, aussi bien en Algérie qu'auprès de la diaspora. Par ailleurs, le gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, visant à introduire des mesures supplémentaires pour concrétiser la décision du Président de la République de réduire de trois (03) ans l'âge de départ à la retraite pour les enseignants de l'Éducation nationale, tous cycles confondus. D'autre part, le gouvernement a étudié un projet de décret exécutif fixant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements de santé privés autorisés à assurer des traitements de radiothérapie pour la prise en charge des enfants atteints de cancer. Cette mesure vise à renforcer la prise en charge sanitaire de cette catégorie de patients et à



améliorer les services médicaux qui leur sont destinés, conformément aux instructions du Président de la République formulées lors de sa rencontre avec les membres du Comité national de prévention et de lutte contre le cancer. En outre, le gouvernement a écouté une présentation sur l'état d'avancement des préparatifs de la saison du Hadj 1446H/2025. Cette intervention a permis de passer en revue l'ensemble des mesures prises par les différents secteurs pour faciliter les procé-

dures et assurer les meilleures conditions de voyage, d'hébergement et d'accompagnement des pèlerins durant l'accomplissement de leurs rites. Enfin, le gouvernement a pris connaissance des résultats du recensement général de l'agriculture 2024, une étape clé pour la mise à jour des données relatives à ce secteur stratégique. Ces informations serviront de base à l'élaboration et au suivi des politiques publiques agricoles futures.

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

Dernière ligne droite

Par Réda Hadi

L'instruction donnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours d'un Conseil des ministres, visant à augmenter le montant de l'allocation touristique annuelle pour les Algériens se rendant à l'étranger à 750 euros, pour les adultes, et à 300 euros, pour les mineurs, est en voie de concrétisation. L'Algérie franchit donc une étape importante dans la régulation du marché des devises avec l'ouverture des premiers bureaux de change officiels. Installés au port d'Alger et à l'aéroport international Houari-Boumediene, ces points de change marquent le début d'un cadre plus

structuré pour les transactions en devises. Dans la continuité, de cette opération, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd a visité, hier, les bureaux de change relevant de la Banque d'Algérie, qui procéderont au paiement de l'allocation touristique, à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" et à la gare maritime du port d'Oran. Accompagné du Directeur général des Douanes, le général-major AbdelhafidBekkouche, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Edine Taleb, du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités locales, le ministre a inspecté les bureaux de change de l'aéroport international d'Oran et de la station maritime du port d'Oran, afin de vérifier la pré-

paration de ces bureaux qui procéderont à l'attribution de l'allocation touristique, portée à 750 euros par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse, M. Bouzerd a déclaré que l'objectif de cette visite est de «s'assurer que tous est prêts en ce qui concerne les bureaux de change, notamment avec l'approche de la saison estivale». Le ministre et sa délégation ont visité également le siège de la Banque d'Algérie à Oran, qui a été équipée d'un nouvel appareil de haute technologie pour le comptage des billets. Cette réforme vise à faciliter l'accès aux devises étrangères pour les citoyens, tout en encadrant stricte-

ment les transactions pour éviter les dérives. Actuellement, les citoyens récupèrent la devise en contrepartie de documents, dont le titre de voyage au niveau des agences de banques. Désormais, c'est au niveau des bureaux de change installés au niveau des ports et aéroports que le versement de l'allocation devrait s'effectuer. L'objectif est clair : offrir aux voyageurs une solution légale, sécurisée et transparente pour effectuer leurs échanges de devises, tout en réduisant l'influence du marché noir, qui prospère depuis plusieurs années.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le calendrier des examens du BEM et du BAC dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé, mercredi dans un communiqué, le calendrier des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Bac session 2025, fixés respectivement du 1 au 3 juin et du 15 au 19 juin prochain. Selon le tableau du déroulement des épreuves du BEM, les candidats examineront 3 jours durant dans 10 matières, et ce à compter du 1 juin à 08h30, journée dont la matinée sera consacrée aux épreuves de langue arabe et des sciences physiques et l'après-midi à l'éducation islamique et à l'éducation civique. Au deuxième jour, les candidats passeront les épreuves de mathématiques, langue anglaise, histoire et géographie, alors que le troisième jour sera consacré à la langue française, sciences de la nature et de la vie et à la langue amazighe. Pour le Baccalauréat qui concerne 7 filières : lettres et philosophie, langues étrangères, arts, sciences expérimentales, mathématiques, maths-techniques et économie et gestion, les épreuves se dérouleront du 15 au 19 juin prochain et débuteront à 08h30. Le ministère de l'Éducation nationale a unifié les matières d'examen pour toutes les filières au premier jour des épreuves, les candidats devant passer dans la matinée l'épreuve de la langue arabe et dans l'après-midi celle des sciences islamiques.

BOUIRA

Lancement d’une opération de prospection des périmètres agricoles à réhabiliter

Une opération de prospection des périmètres agricoles à réhabiliter a été lancée depuis quelques jours à Bouira, et elle se poursuit pour couvrir plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le directeur des services agricoles (DSA), Zine Labidine Bendjaballah a indiqué à l'APS à ce propos que jusqu'à présent l'opération a permis d'inscrire le périmètre Kaà El Faf d'une superficie de 1200 hectares, et le périmètre Chéréa (1200 ha), ainsi

que le périmètre de Z'Bara qui s'étend sur une surface de 1200 ha. "Ces trois périmètres se situent dans la commune rurale de Taguedit (Sud de Bouira), tandis qu'un quatrième d'une superficie de 70 hectares, qui est celui de Kendara, est situé dans la commune d'El Hachimia (Sud-ouest)", a encore précisé le directeur des services agricoles. Cette opération de prospection se poursuit toujours à travers d'autres communes. Dans le cadre du suivi de cette campagne, une réunion a regroupé mardi en fin d'après-midi les

membres de la commission en charge de cette opération présidée par le wali Abdelkrim Laâmouri. Cette rencontre a permis aux participants et d'examiner les différentes propositions faites par la commission. Lors de cette rencontre, le wali a instruit les membres de ladite commission de poursuivre le travail et leur sorties afin de prospecter plus de périmètres dans les communes de Hadjra Zerga, Sour El Ghouzlane, Dirah et Ridane (Sud et Sud-ouest de Bouira). Une fois tous les périmètres à réhabili-

ter sont recensés, c'est à l'Office nationale des terres agricoles (ONTA) de mettre en place une plateforme numérique pour recevoir les demandes de réhabilitation, et la priorité sera donnée aux agriculteurs locaux, a souligné M. Bendjaballah. "La réhabilitation prochaine de ces périmètres agricoles générera plusieurs postes d'emploi pour les jeunes de la wilaya, et elle permettra aussi de développer davantage le secteur agricole à travers les communes de la wilaya de Bouira", a encore expliqué le même responsable.

BATNA

Un nouvel abattoir industriel avicole pour consolider les capacités de production des viandes blanches

Les capacités de production de viandes blanches dans la wilaya de Batna ont été renforcées mardi par la mise en exploitation d'un nouvel abattoir industriel avicole dans la zone des activités DhraaBensebah de la commune de Tazoult dans le cadre d'un investissement privé. Selon les explications données au wali, Mohamed Benmalek qui a présidé l'ouverture, cet abattoir destiné à approvisionner en viandes blanches Batna et plusieurs wilayas du Sud emploie 35 travailleurs en plus d'autres emplois indirects. Réalisé sur un terrain de 6.000 m2 dont la moitié exploité, cet abattoir "extensible" a été doté des plus récentes installations, selon les explications données sur place. L'entrée en activité de cet équipement porte le nombre d'abattoirs opérationnels dans la wilaya à 40, a affirmé le directeur local des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki. Pôle avicole, la wilaya de Batna a produit l'année passée 255.000 quintaux de viandes blanches, a rappelé le même responsable.

JIJEL

Plus de 680 millions DA pour améliorer le service d'alimentation en électricité

Une enveloppe financière de plus de 680 millions DA a été dégagée au titre de l'exercice 2025 pour améliorer le service d'alimentation en énergie électrique dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Les mêmes services ont ainsi indiqué qu'une enveloppe financière de 688 millions DA a été octroyée pour la concrétisation de 135 opérations retenues dans le cadre de l'amélioration des services d'alimentation en énergie électrique assurés aux habitants. Pas moins de 61 de ces opérations ont été inscrites au titre du programme spécial de la société Sonelgaz pour prendre en charge les perturbations de l'approvisionnement en électricité à travers 15 communes qui bénéficiera de l'installation de transformateurs à basse et moyenne tensions pour une enveloppe financière de 264 millions DA, ont précisé les mêmes services. Il s'agit également de 74 autres opérations inscrites pour le renforcement, la réhabilitation et le remplacement d'anciens réseaux et lignes électriques à travers 14 communes pour une enveloppe financière de 424 millions DA. La même source a assuré que les efforts seront poursuivis pour inscrire d'autres opérations proposées.

RÉUNION DE OUARGLA

Examen d'un plan rigoureux pour lutter contre les criquets

Une réunion préparatoire et de coordination est prévue, mercredi, dans la wilaya de Ouargla, dans le but d'élaborer un plan d'action rigoureux pour lutter contre les essaims de criquets récemment apparus dans certaines zones frontalières du sud du pays, a indiqué, mardi, le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Hamid Bensaïd, affirmant que la situation "est sous contrôle".

Dans une déclaration à la Radio nationale, M. Bensaïd a précisé que la réunion rassemblera 23 walis représentant les wilayas concernées par l'apparition de criquets, ainsi que les secteurs ministériels participant à l'opération de prévention, tels que les ministères de la Défense nationale, de l'Energie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Transport. Le responsable a souligné que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, où il a été décidé de tenir une réunion de coordination dans une wilaya du Sud pilote pour aboutir à un plan efficace, en s'appuyant sur les expertises des spécialistes locaux, en coordination avec le ministère de la Défense nationale dans les étapes de la mise en œuvre du plan. La wilaya de Ouargla a été choisie en tant que zone centrale pour lutter contre le mouvement des criquets et empêcher leur propagation vers les wilayas du nord, ajoute la

même source. La réunion permettra également d'examiner la possibilité de mobiliser des hélicoptères équipés de systèmes de pulvérisation et de traitement, en coopération avec le ministère de la Défense nationale, ainsi que la possibilité de faire appel à des avions de la compagnie aérienne Tassili Airlines. M. Bensaïd a affirmé que l'Algérie possède une longue expérience et des moyens efficaces dans la lutte contre les criquets, ayant développé des compétences nationales depuis l'indépendance pour faire face à ce phénomène en coordination avec des pays voisins. Il a précisé, à ce propos, que le plan actuel repose sur l'activation de la Commission nationale de lutte contre le criquet pèlerin, les walis étant chargés de superviser les interventions sur le terrain, avec la mobilisation des moyens logistiques, tels que les équipements de pulvérisation et les camions, outre le lancement de campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs et la fourniture de pesticides nécessaires. Il a également indiqué que les autorités publiques avaient pris des mesures proactives

depuis octobre 2024, lorsqu'elles ont détecté des mouvements inhabituels de criquets aux frontières avec le Niger et le Mali, en mobilisant des équipes spécialisées et un hélicoptère du ministère de la Défense nationale pour des missions d'exploration. Depuis l'enregistrement du premier essaim de criquets en décembre 2024, plus de 50.000 hectares ont été traités, et les opérations se poursuivent intensivement pour contrôler la situation et empêcher la propagation des criquets vers les zones agricoles. Sur le plan régional, l'Algérie continue de renforcer la coopération avec les pays voisins, apportant un soutien à la Tunisie et à la Libye en matière de techniques et de moyens de lutte contre le criquet. En ce qui concerne les informations circulant sur les réseaux sociaux concernant l'arrivée des criquets dans les régions de l'ouest de l'Algérie, M. Bensaïd a démenti l'existence de toute menace, précisant que ce qui avait été observé étaient des insectes isolés transportés par les vents du sud récemment.

EL TARF

Déstockage de 155 tonnes de pommes de terre pour en réguler le prix sur le marché

Une opération de déstockage de 155 tonnes de pommes de terre a été entamée, mardi dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à réguler le prix de ce tubercule de très large consommation, a déclaré le directeur des services agricoles (DSA), Ali Khefache. "Cette mesure, inscrite dans le cadre de la stratégie du ministère visant à lutter contre les fluctuations

des prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, intervient à la suite de l'importante hausse du prix de la pomme de terre dont le kg a dépassé les 100 dinars, atteignant même 140 dinars dans certains marchés, ce qui a nécessité l'intervention des autorités publiques pour freiner la spéculation", a indiqué le même responsable à l'APS. Il a ajouté que la quantité déstockée sera "commercialisée à 75 dinars le kg dans le but de stabiliser les prix et d'assurer la disponi-

bilité de ce tubercule à un prix raisonnable", d'autant, a-t-il souligné, que la demande augmente sensiblement pendant le mois sacré de Ramadhan. Pour sa part, le président de la chambre de l'agriculture, Saci Abadlia, a indiqué que cette opération "contribuera à rassurer les consommateurs, notamment après la récente hausse des prix de la pomme de terre", avant de souligner que la récolte de la pomme de terre de saison "débutera le mois d'avril sur une superficie de plus de 350 hectares", ce

qui, selon lui, "renforcera la disponibilité et stabilisera les prix". Il a ajouté que ces efforts "viennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné la nécessité d'investir dans les unités de réfrigération pour assurer un bon stockage des produits agricoles, notamment de large consommation, afin de parvenir à la sécurité alimentaire nationale et à contrer les fluctuations des prix.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À TIARET
Lancement prochain des essais préliminaires sur le projet Adjr Maya

Les essais préliminaires sur le projet "Adjr Maya", visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable de 11 communes à l'Est de la wilaya de Tiaret, dont le chef lieu de wilaya, seront lancés prochainement, a-t-on indiqué, mardi, lors de la visite du secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Omar Boukroua, qui a supervisé l'avancement du projet. Selon les explications fournies par le directeur central des transferts et des canalisations à la Direction générale de l'Algérienne des eaux, maître d'ouvrage, NasreddineChekirane, 12 sur 14 puits sont raccordés pour être exploités à la

station de pompage 1 à Zemala El Emir Abdelkader, où l'eau sera envoyée vers le réservoir d'une capacité de 10.000 mètres cubes à Ksar Chellala. Ce raccordement se fait parallèlement avec l'arrivée progressive des équipements importés, ce qui permettra de démarrer les essais dès leur installation. Il a indiqué que les essais préliminaires s'étendront aux deux autres stations situées respectivement à Rechaiga et Aïn Dzarit, où les travaux arrivent à leur fin, tandis que le raccordement aux canalisations de transport se poursuit à un bon rythme. De son côté, le secrétaire général du ministère des Ressources en

eau, Omar Boukroua a ordonné aux responsables du projet de doubler le rythme des travaux en mobilisant trois équipes pour travailler 24 h/24h afin de garantir une livraison dans les plus brefs délais. Il a confirmé que "ce projet, en plus d'améliorer la distribution de l'eau au chef-lieu de wilaya, assurera un approvisionnement constant en eau potable, sans interruption". Pour rappel, le projet Adjr Maya vise à fournir de l'eau potable au chef-lieu de wilaya et à 10 autres communes à partir de la nappe phréatique située dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, à une distance de 127 kilomètres.

Pourquoi l’inflation nous a traumatisés

La flambée des prix de 2022 a causé un choc profond chez les consommateurs. D’autant qu’auparavant, dans les années 2010, ils avaient été habitués à un rythme annuel d’inflation exceptionnellement bas.

Par Jean-Marc Vittori

La hausse des prix s’est calmée. En France, elle est revenue au-dessous de 1 % sur un an. Comme avant l’épidémie de Covid, avant la désorganisation de la production, avant l’invasion de l’Ukraine. Mais ce n’est qu’une impression. Les économistes sont très forts au jeu des différences entre avant et après. Les tensions géopolitiques engendrent un morcellement coûteux des chaînes d’approvisionnement, voire des ruptures ruineuses. La montée des droits de douane sera répercutée sur les consommateurs, au moins en partie. La transition vers des énergies renouvelables pousse le prix du kilowattheure. La productivité progresse lentement. Etc.

Près de 11 % dans la zone euro

Mais ce qui se passe dans la tête des vraies gens est aussi important. Ce sont eux qui décident consommation et épargne, des choix conditionnés par leur ressenti sur les mouvements des prix. Or, les acteurs économiques ne sont pas revenus dans le monde d’avant. Pour une raison simple : ils ont été traumatisés par une grosse vague d’inflation qui a monté fin 2022 à plus de 6 % en France, 9 % aux Etats-Unis et près de 11 % dans la zone euro. Lors de la flambée des prix, il a souvent été affirmé que les prix n’avaient jamais autant augmenté depuis quarante ans. Il faut en effet remonter à juin 1985 pour

retrouver la trace d’une hausse supérieure à celle enregistrée en 2022. En fait, la vraie comparaison nous amène à remonter encore plus dans le temps. Car, en 1985, l’inflation baissait. L’impression n’est pas du tout la même dans l’ascension que dans la descente, tous les marcheurs en montagne vous le diront. Le dernier franchissement à la hausse de la barre des 6 % d’inflation datait de... l’été 1972. Seuls quelques retraités l’ont encore en mémoire. Le traumatisme est d’autant plus fort que les consommateurs avaient vécu une autre histoire avant le choc, celle des années 2010. Une histoire étrange, et au fond anesthésiante. Souvenez-vous : les taux d’intérêt étaient parfois négatifs, au grand dam des experts et des banquiers. Ces taux négatifs reflétaient une conjoncture des prix inédite. Avant l’accélération de l’automne 2021, le rythme annuel d’inflation avait été exceptionnellement bas, constamment inférieur à 3 % depuis le krach de la banque Lehman Brothers en 2008, et même à 2 % depuis 2012. Du jamais-vu depuis la Belle Epoque, au tournant du XXe siècle. Dispensés de piqure d’inflation, les consommateurs se sont habitués à cette modération qu’ils ont fini par considérer comme la norme. Le contraste avec ce qui a suivi a été violent. Cette flambée a d’autant plus marqué les esprits qu’elle s’est attaquée à des postes de dépenses très sensibles. D’abord les prix du quo - tidien, ceux de l’alimentation (pic de hausse sur un an à 16 % en mars 2023) et de l’essence (litre de super à plus de 2 euros en juin 2022, en hausse de 36

% sur un an). Ensuite les prix des gros achats, ceux qu’on fait rarement mais qui s’impriment dans la mémoire. La Renault Clio d’entrée de gamme vaut aujourd’hui 19.600 euros sur catalogue contre 14.100 euros cinq ans plus tôt. Un bond de... 39 % ! Les consommateurs ont la nostalgie des prix d’avant qui ne reviendront pas. Aux Etats-Unis, Donald Trump avait appuyé à fond sur ce ressort pendant sa campagne, répétant que les prix avaient augmenté de 20 % pendant le mandat Biden. Derrière son fameux slogan « Drill, baby, drill », il y avait l’espoir d’une production massive de pétrole qui ferait revenir le gallon vers les 2,5 dollars, son niveau d’avant-Covid.

Ultrasensibilité

Les consommateurs ont une dernière raison d’être traumatisés : leurs salaires ont moins augmenté que les prix depuis cinq ans. Autrement dit, la flambée d’inflation a amputé leur pouvoir d’achat. Dans un pays comme la France, le SMIC a protégé les moins bien payés, car il est indexé sur la hausse des prix. Les autres salariés ont donc subi une baisse plus forte que la chute moyenne de 3 % enregistrée sur la période 2019-2024 (chiffre du Bureau international du travail). Selon le baromètre de l’Apec (Agence pour l’emploi des cadres) publié fin 2024, 61 % des cadres estimaient que leur pouvoir d’achat a reculé depuis l’épidémie de Covid. Ce profond traumatisme pro - voquera sans doute une ultra - sensibilité à toute réaccéléra-

tion brutale des prix. Pour l’instant, il n’a toutefois pas perturbé les consommateurs dans leur perception. Ils sont conscients de la désinflation actuelle. Ils déclarent à l’Insee, qui les questionne chaque mois sur le sujet, que les prix ont augmenté beaucoup moins fortement ces derniers mois. Et qu’ils devraient encore moins augmenter dans un avenir proche – un banquier central dirait que « les anticipations d’inflation sont bien ancrées ».

Réserves rongées

Mais le traumatisme de l’inflation est sans doute l’explication d’un comportement difficile à expliquer autrement : une très forte épargne. Les Européens épargnent un quart de plus qu’avant la crise du Covid car ils craignent que l’inflation ronge leurs réserves – un phénomène décrit par les économistes comme un « effet Pigou ». Un indice pourrait nourrir cette explication. Plus on est vieux, plus on épargne. Or, selon les chiffres de l’Observatoire Cetelem, plus on est vieux, plus on est sensible à l’inflation. Dans un sondage réalisé fin 2024, 87 % des plus de 50 ans estiment que les prix ont augmenté (« nettement » ou « plutôt ») au cours de l’année écoulée contre 74 % des moins de 35 ans. Le traumatisme de l’inflation est assez puissant pour changer en profondeur nos comportements. Des changements qui restent largement à découvrir.

Source : Les Echos, édition du 24 mars 2025

Les femmes sauveront-elles le monde ?

Par Marie Eloy (*)

L’une des raisons principales des crises systémiques – climatique, économique, militaire – que nous vivons est l’absence de mixité dans les cercles dirigeants. Albert Einstein le rappelait avec justesse : « On ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui l’a créé. » Et pourtant, face aux crises sociales, économiques, environnementales et géopolitiques que nous traversons, c’est précisément ce que nous nous évertuons à faire. Imaginons un monde où 89 % des chefs d’Etat, 94 % des CEO, 92 % des maires, 98 % des dirigeants de banques sont des femmes... Et qu’en parallèle, dans tous les domaines, on ne dépasse jamais 10 % à 15 % d’hommes au sommet. Est-ce que le monde pourrait bien fonctionner ainsi, sans la moitié de l’humanité ? Evidemment non ! C’est pourtant exactement ce que nous vivons aujourd’hui. L’absence de mixité constitue le plus grand bug de l’humanité, celui qui est responsable des crises. Car la mixité n’est pas un sujet secondaire « dont on s’occupera plus tard ». C’est le socle de l’humanité, sans

lequel tout dysfonctionne. La mixité représente cet autre mode de pensée dont nous avons urgemment besoin. Elle ne consiste pas non plus à ajouter trois femmes au sommet des entreprises. Elle transforme en profondeur nos priorités, nos valeurs, notre rapport à l’argent, au pouvoir, à l’environnement, à la paix... C’est pour cela qu’elle est autant attaquée. Elle dérange. Ce n’est pas un hasard si les mots « femmes », « noir », « handicap » ou « LGBTQIA + » ont été bannis de l’administration Trump. L’absence de mixité permet de maintenir un fonctionnement de nos sociétés archaïque mais familier et donc rassurant. Mais ce repli n’est qu’une fuite en avant court-termiste et dangereuse, incapable de répondre aux crises systémiques.

Pragmatisme

Nous nous trouvons donc à un point de bascule pour l’humanité. Soit nous persistons dans ces mêmes schémas, sans les femmes, et nous nous enfonçons dans les dystopies annoncées, avec des crises qui ne feront que s’aggraver. Soit nous choisissons une autre voie, un chemin de courage, d’espoir et de

bon sens, porté autant par les femmes que par les hommes : la mixité. C’est la solution la plus pragmatique pour répondre aux crises, puisqu’elle a un impact majeur sur la paix, l’économie et le vivant. Plus il y a de mixité dans les négociations de paix, plus les accords sont signés rapidement et durent dans temps. Aujourd’hui, dans les médiations et négociations, il n’y a que 3 % de femmes. Dans l’économie, la mixité renforce l’attractivité, la rentabilité, la créativité, jusqu’à 60 % selon le BIT. S’il y avait autant d’entrepreneuses que d’entrepreneurs, la France gagnerait 145 milliards d’euros de valeur économique en plus, d’après McKinsey.

Environnement

Et comme le démontrent des centaines d’études aux quatre coins du monde, plus il y a de mixité, plus l’environnement est protégé. Ce constat est universel, de la petite communauté forestière au Kenya, en Inde, ou au Brésil à nos territoires. Dans l’agriculture, l’entrepreneuriat, au sein des grands groupes dans les parlements... Partout, les femmes sont plus éco-conscientes, éco-responsables, votent et agissent davan-

tage en faveur de l’environnement. Pourquoi ? Ce n’est ni génétique, ni biologique. C’est logique. Ce sont massivement les femmes qui s’occupent des plus vulnérables, des enfants, des personnes âgées ou malades. Ce sont elles qui gèrent l’alimentation, l’eau potable. Elles constatent la nécessité d’un environnement sain et les conséquences de sa dégradation sur leurs proches. Donc elles agissent. Il faut maintenant que, tout autant, les femmes puissent interagir à la table des décisions et être financées. Or, seuls 0,2 % des financements philanthropiques sont dirigés vers les associations liant femmes et environnement. Des miettes. De quelle preuve supplémentaire avons-nous besoin pour investir sur les femmes et la mixité à la hauteur de nos enjeux ? Le jour où nous oserons le faire, le monde sera transformé – et sauvé – en une fraction de seconde !

(*) Présidente de Bouge ta boîte, Femmes des territoires et autrice de « Les femmes sauveront-elles le monde ? » (Eyrolles, 19,90 euros).

Source : Les Echos, édition du 24 mars 2025

MALGRÉ L'ÉCHEC
DE LA VENTE
D'ACTIFS
L'Égypte reste
essentielle pour
Energean

La compagnie britannique Energean était engagée depuis plusieurs mois dans un processus de cession de ces actifs pétrogaziers en Égypte, en Italie et en Croatie, à une entité liée au fonds d'investissement Carlyle, basé aux Etats-Unis. La transaction a été annulée. L'annulation, vendredi 21 mars, de la vente pour 945 millions \$ des actifs d'Energiean en Égypte, en Italie et en Croatie, bouleverse la stratégie de l'entreprise. La transaction censée financer la croissance et restructurer le portefeuille d'Energiean, a échoué en raison de l'absence d'approbations réglementaires en Égypte et en Italie avant la date butoir du 20 mars 2025. Les raisons soutenant cette décision n'ont pas été précisées par les parties prenantes. Mais ce développement met en lumière l'importance stratégique de l'Égypte pour l'entreprise et ses perspectives d'investissement. Le pays joue un rôle central dans les opérations d'Energiean, à travers ses ressources en gaz et son positionnement en tant que hub énergétique régional. Face à cet échec, Energean doit revoir sa stratégie de financement. Dans cette optique, plusieurs solutions alternatives sont envisageables pour la compagnie, notamment une levée de fonds sur les marchés financiers, la formation de partenariats stratégiques ou encore une meilleure exploitation de ses actifs existants. Energean gère un portefeuille d'activités pétrogazières, allant de la production à l'exploration. Elle exploite à 100 % les installations d'Abu Qir, North El Amriya et North Idku, tout en explorant les sites East Bir El Nus (50 %) et North East Hap'y (30 %), respectivement à terre et en mer. Le blocage de la transaction par l'Égypte pourrait soulever des interrogations parmi les investisseurs sur la prévisibilité du cadre réglementaire, un enjeu clé pour un pays qui cherche à attirer des capitaux étrangers et à renforcer sa production énergétique. Dans ce contexte, il n'est pas exclu que le gouvernement égyptien soit amené à clarifier sa position.

TOURISME

La Tunisie lance une campagne publicitaire institutionnelle sur le marché européen

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a lancé mardi 25 mars au Palais beylical KobbetEnnhas à la Manouba la nouvelle campagne publicitaire institutionnelle dans 16 pays européens en 14 langues.

La cérémonie de lancement de cette campagne s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs de pays européens, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat Sofiène Tekaya, du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger Mohamed Ali Nafti, de plusieurs professionnels du secteur touristique ainsi que des journalistes étrangers. Après plusieurs années sans véritable campagne institutionnelle, la Tunisie revient en force sur la scène européenne avec une campagne puissante, sensible et profondément humaine : "Vivez l'instant T, Vivez l'instant Tunisie". Cette campagne marque une nouvelle ère dans la communication touristique de la Tunisie. Elle vise à réenchâter l'imaginaire des voyageurs européens, en révélant une Tunisie authentique, plurielle et essentielle – loin des clichés et des stéréotypes. La nouvelle campagne sera diffusée sur les

supports numériques, les médias traditionnels, ainsi que sur des panneaux publicitaires digitaux installés dans les gares, les métros, les grandes artères et les aéroports. "Le lancement de campagne institutionnelle marque le retour de la Tunisie comme destination phare pour l'Europe, et ce, avec un objectif de 11 millions de touristes en 2025", a déclaré le ministre du Tourisme Sofiène Tekaya qui a mis en avant la stabilité politique et sécuritaire du pays, l'amélioration des services aéroportuaires et hôteliers, ainsi que la promotion de produits touristiques encore méconnus. Dans une déclaration aux médias, le ministre a fait savoir que le ministère du Tourisme a mis en place un programme qui prévoit, entre autres, une opération de promotion dans les zones touristiques et l'animation des villes à travers des festivals et des spectacles. Et d'ajouter qu'un programme spécial est

également prévu pour les sites archéologiques et les circuits touristiques du sud, notamment à Gabès, Tozeur et Gafsa. "Le lancement après cinq ans d'une nouvelle campagne publicitaire marque un nouveau tournant pour le tourisme tunisien et la destination Tunisie. Cette nouvelle campagne "Vivez l'instant T, Vivez l'instant Tunisie", célèbre l'humain et propose une expérience immersive et émotionnelle" a déclaré Helmi Hassine, Directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) lors du lancement de la campagne. Helmi Hassine a rappelé que l'année 2024 a été marquée par une progression significative des entrées des touristes européens en Tunisie avec une hausse remarquable notamment en provenance de la France, du Royaume-Uni et de la Pologne qui montre le succès incontestable de l'attractivité de la destination Tunisie.

IRAK

Baghdad explore les marchés africains pour ses exportations pétrolières

Ces dernières années, l'Irak s'est illustré comme l'un des meilleurs élèves de l'OPEP en termes d'adhésion aux quotas de production et d'efforts pour stabiliser le marché. Le pays espère capitaliser sur sa production stable et ses prix compétitifs pour s'imposer comme un fournisseur clé en Afrique. L'Irak envisage d'exporter du pétrole brut vers l'Afrique afin de diversifier ses débouchés et réduire sa dépendance aux marchés asiatiques, a déclaré le ministre du Pétrole, Hayan

Abdul Ghani, dans un entretien accordé à Al-Iraqiya News, relayé par l'Agence de presse irakienne (INA) le 23 mars. « Le gouvernement évalue la faisabilité d'une entrée sur les marchés africains, en misant sur des appels d'offres transparents et compétitifs », a-t-il affirmé. Actuellement, l'Irak exporte entre 3,2 et 3,5 millions de barils par jour (bpj), dont 70 % sont destinés à l'Asie, avec la Chine et l'Inde comme principaux acheteurs. Cette forte concentration des exportations sur une seule ré-

gion pousse Bagdad à explorer de nouvelles opportunités, notamment en Afrique, où la demande en hydrocarbures est en pleine croissance, portée par l'essor des raffineries et l'industrialisation de plusieurs pays. Afin d'assurer la transparence et la traçabilité des expéditions, SOMO, la compagnie nationale de commercialisation du pétrole, vend exclusivement à des raffineurs et suit les cargaisons par satellite. Tous les contrats précisent les destinations finales et des rapports mensuels sont publiés sur les volumes ex-

portés et les revenus générés. Cette approche devrait rassurer les potentiels acheteurs africains, en quête de fiabilité dans leurs approvisionnements. Le plan des autorités irakiennes pourrait par ailleurs constituer une opportunité pour Dangote Refinery, le plus grand raffineur présent sur le continent, qui cherche à importer davantage de cargaisons, afin d'atteindre la pleine capacité de l'installation de 650 000 barils par jour, située à Lekki.

MAURITANIE

Aura nomme Mohamed Sid'Ahmed DG des opérations sur sa mine d'uranium Tiris

L'australien Aura Energy poursuit les efforts de développement de sa future mine d'uranium Tiris en Mauritanie, dont l'entrée en production est attendue d'ici 2027. La société compte sur le leadership de nouveaux cadres pour mener à bien ce projet. La compagnie minière australienne Aura Energy a annoncé dans une note publiée ce lundi 24 mars la nomination de l'ingénieur mauritanien Mohamed Sid'Ahmed (photo) au poste de directeur général des opérations (GMO) pour son projet d'uranium Tiris. Ce nouveau développement survient dans un contexte où la société travaille à accélérer le développement de

cet actif, qui est bien placé pour devenir la première mine d'uranium de ce pays sahélien. Diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Rabat (2002-2004), Mohamed Sid'Ahmed est déjà doté d'une certaine expérience dans la mise en œuvre de projets miniers clés, notamment en Afrique de l'Ouest. Jusqu'à sa nomination, il occupait en effet le poste de directeur général des opérations de la mine Goulamina de Léo Lithium au Mali. Auparavant, l'ingénieur a également tenu des postes de direction chez Kinross à la mine d'or de Tasiast, et pour les compagnies Teranga Gold Corporation et Endeavour Mining.

« De nationalité mauritanienne, cadre et ingénieur minier expérimenté, Mohamed apporte une grande expertise technique, opérationnelle et de gestion dans le cadre de projets nationaux et internationaux {...}. Sa nomination renforce le leadership opérationnel d'Aura alors que la société progresse vers la production » lit-on dans le communiqué. Parallèlement à ce recrutement, notons qu'Aura Energy a aussi rapporté quelques avancées dans les travaux d'ingénierie et les efforts pour mobiliser les 230 millions USD nécessaires pour la construction de la future mine. À cet effet, on apprend notamment que les études hydrogéologiques

approfondies réalisées sur le projet Tiris ont été achevées avec succès, mettant en évidence un potentiel d'approvisionnement hydrique suffisant pour soutenir les opérations de ce complexe. Sur le volet du financement par ailleurs, Aura indique être en pourparlers avec une « banque de développement occidentale souveraine » pour obtenir un financement par emprunt pouvant couvrir 50 à 60% du coût total du projet. À l'étape actuelle, cette institution financière procède actuellement à des vérifications préalables, prévoyant une visite sur le site du projet en avril 2025 pour une éventuelle approbation du crédit.

OBLIGATIONS VERTES

L’Afrique ne capte que 0,3% des fonds mondiaux

Alors que l’Afrique a émis 9,6 milliards \$ d’obligations vertes, le rapport souligne la nécessité de recourir à des solutions de la « finance mixte » combinant des financements concessionnels, un soutien technique et des garanties pour débloquer le potentiel de ce marché sur le continent.

Les émissions d’obligations vertes en Afrique ont atteint un montant cumulé de 9,6 milliards de dollars, mais l’énorme potentiel de ce segment du marché de la dette dédié au financement des projets « verts » demeure largement inexploité sur le continent, selon un rapport publié le 21 mars 2025 par FSD Africa (Financial Sector Deepening Africa), une agence de développement financée par le gouvernement britannique. Intitulé « Impact of Green Bonds in Africa », le rapport rappelle que les premières obligations vertes en Afrique verte ont été émises en 2013 par la Banque africaine de développement (BAD). Depuis, le marché africain de ce type de titres de dette destiné à financer les projets environnementaux, les énergies propres, les transports en commun à faibles émissions et d’autres projets sobres en carbone s’est développé pour atteindre 76 émissions réalisées par 40 entités, y compris des institutions financières multilatérales, des gouvernements et des sociétés (banques et entreprises). Ces émissions restent cependant très concentrées, l’Afrique du Sud, le Nigeria, le Maroc, l’Egypte et la BAD accaparant 91 % du total des opérations répertoriées. Actuellement, l’Afrique représente moins de 1 % du nombre des émissions mondiales de « Green bonds » et seulement 0,3 % de la valeur totale des fonds mobilisés grâce à ces émissions. Durant la dernière décennie, les émissions d’obligations vertes

sur le continent ont augmenté à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 20 %, un rythme beaucoup plus lent que ceux de l’Asie-Pacifique et de l’Amérique latine, où les émissions ont enregistré des progressions respectives de 70 % et 43 % au cours de la même période. Les types d’émetteurs sur le marché africain des obligations vertes évoluent et se distinguent des autres régions telles que l’Europe et l’Amérique latine. Dans un premier temps, les émetteurs souverains et les institutions multilatérales ont donné le coup d’envoi du marché des obligations vertes sur le continent, et ont été à l’origine de la quasi-totalité des opérations durant les cinq années qui ont suivi la première émission de la BAD. Une fois que ce type de titres de dette a fait ses preuves, les entreprises et les banques ont fait des incursions remarquables sur le marché, à tel point qu’elles ont représenté plus de 60 % de la valeur totale des émissions au cours des cinq dernières années. A l’échelle continentale, les obligations vertes financent principalement des projets à objectif mixte (atténuation du changement climatique et adaptation à ses conséquences) et des projets d’atténuation. Au cours de la dernière décennie, les projets incluant à la fois des mesures d’atténuation et d’adaptation au changement climatique ont représenté environ 63 % de la valeur totale des émissions, contre 30% pour des projets portant uniquement sur l’atténua-

tion des effets du changement climatique.

Un processus d’émission coûteux

Le rapport souligne d’autre part que les projets financés par des obligations vertes ont eu des effets bénéfiques avérés sur l’environnement en Afrique. Par exemple, le portefeuille d’obligations vertes de la BAD a permis d’éviter l’émission d’environ 43,2 millions de tonnes de gaz à effet de serre, d’ajouter 1,6 million de mégawattheures (MWh) de capacités d’énergies renouvelables et d’économiser 110 millions m3 d’eau. À plus petite échelle, les obligations vertes émises par la banque nigériane Access Bank ont permis de réduire les émissions de CO2 d’environ 4 032 tonnes par an et de protéger quelque 900 hectares de terres contre les inondations. Les projets « verts » ont également eu plusieurs avantages en matière d’inclusion sociale, notamment dans les domaines de l’accès à l’électricité, de l’amélioration des revenus grâce à la création d’emplois, de l’accès à des transports à faible coût et de l’accès à l’eau. Au Maroc, les obligations vertes de l’Office national des chemins de fer (ONCF) ont par exemple permis de financer le lancement d’un train roulant grâce à l’énergie éolienne, qui transporte 4,2 millions de personnes par an à des tarifs abordables et réduit les temps du trajet entre Tanger et Casablanca de cinq heures à un peu plus de deux heures.

GABON

BGFI Bank domine le marché avec 50,6% des crédits octroyés au 3^e trimestre 2024

Le rapport de la BEAC précise que le nombre de crédits accordés par les établissements bancaires au Gabon a connu une hausse de 38% par rapport au troisième trimestre 2023. Au troisième trimestre 2024, BGFI Bank a consolidé sa position de leader sur le marché bancaire gabonais composé de huit banques. Selon le dernier rapport de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) sur les taux débiteurs, la banque dirigée par Henri Claude Oyima a accordé 50,66% des nouveaux crédits entre juillet et septem-

bre 2024, sur un total de 14 237 prêts octroyés par l’ensemble des institutions financières du pays. Cette performance marque une nette progression par rapport à 2023 où sa part de marché s’élevait à 34,8%. L’Union gabonaise de banque (UGB) occupe la deuxième place avec 13,98% des crédits distribués, suivie de Citibank (9,9%), Orabank (9,7%), la Banque internationale pour le commerce et l’industrie du Gabon (BICIG, 9,6%), Ecobank (4,8 %) et United Bank for Africa (UBA, 1,1%). La Banque pour le com-

merce et l’entrepreneuriat du Gabon (BCEG), qui a officiellement lancé ses opérations en décembre 2024, n’apparaît pas encore dans ces statistiques. Le rapport de la BEAC précise que le système bancaire gabonais a concentré l’essentiel de l’offre de crédit, représentant 99,05% du volume total, tandis que l’unique établissement financier non bancaire en activité a capté 0,95% des crédits. En termes de volume, le nombre de crédits accordés par les établissements bancaires au Gabon a connu

une hausse de 38% par rapport au troisième trimestre 2023. Cependant, leur valeur globale a chuté de 12,55%, s’établissant à 314,1 milliards FCFA (516 millions \$) contre 359,2 milliards FCFA un an plus tôt. Les grandes entreprises et les PME ont été les principales bénéficiaires de ces financements, absorbant 65,64% du montant total, soit 206,2 milliards FCFA contre 173,3 milliards FCFA un an plus tôt. Les particuliers et les autres catégories d’emprunteurs se partagent le reste de l’enveloppe.

NIGERIA

Le groupe JR Farm veut développer 30 000 hectares de café

En Afrique, l’Afrique de l’Ouest est un acteur marginal sur le marché mondial du café. Au Nigeria, où la production de la fève stagne depuis de nombreuses années, de nouveaux investissements du secteur privé pourraient donner un nouveau souffle à la filière.

Au Nigeria, le groupe agroalimentaire JR Farm vient de conclure un accord avec le gouvernement de l’État de Cross River pour la réalisation d’un projet de production de café à grande échelle au cours des 5 prochaines années. Dans un communiqué publié le 22 mars sur son site, l’entreprise précise que ce projet prévoit le développement et l’exploitation de 30000 hectares à travers les 18 zones de gouvernement local (LGA) de l’État à terme. D’après Olawale Rotimi-Opeyemi, fondateur de JR Farm, la phase initiale est prévue pour démarrer au cours des prochains mois par la culture de café arabica dans les LGA de Boki et Obanliku.

« Nous sommes enthousiastes à l’idée de cette collaboration avec le gouvernement de l’État de Cross River. La production de café représente une formidable opportunité de transformation économique. En tirant parti des riches ressources agricoles de Cross River, nous voulons établir une filière café solide qui profite aux agriculteurs locaux et à l’économie dans son ensemble », ajoute le responsable.

Ce projet, dont le coût d’investissement n’est pas encore connu, devrait contribuer à dynamiser une filière nigériane du café, encore embryonnaire. Les données compilées par la FAO indiquent en effet que la superficie dédiée à la culture de la fève dans le pays le plus peuplé d’Afrique a stagné à 1 450 hectares entre 2016 et 2023. Parallèlement, la récolte a également stagné à 1800 tonnes sur la période considérée. Plus largement, ce nouvel investissement permet également à JR Farm d’étendre sa présence dans le café en Afrique. L’entreprise produisait jusqu’à du café de spécialité exclusivement au Rwanda, qu’elle commercialise sous la marque JR Coffee. En plus du Nigeria et du Rwanda, le groupe JR Farm opère également en Zambie. Depuis sa fondation en 2010, l’entreprise a développé ses activités, opérant dans la production de café et d’aliments pour animaux, ainsi que la commercialisation d’une large gamme de produits alimentaires à travers le monde.

OBLIGATIONS BÉNINOISES SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL

La demande 6 fois supérieure à l’offre

Le Bénin a levé 21,99 milliards FCFA (environ 36,3 millions de dollars) lors d’une émission simultanée de bons et d’obligations assimilables du Trésor (BAT et OAT) organisée le jeudi 20 mars 2025 sur le marché régional de l’UEMOA, a annoncé l’agence régionale UMOA-Titres. L’opération, qui visait initialement 20 milliards FCFA, a suscité un vif intérêt des investisseurs, avec un taux de couverture de 604%, soit 120 milliards FCFA. Le Trésor

béninois a toutefois rejeté 82% des soumissions, ne retenant que les offres jugées conformes à sa stratégie de financement à coût maîtrisé. Les titres proposés étaient répartis sur quatre maturités : 91 jours, 3 ans, 5 ans et 7 ans. L’essentiel des fonds mobilisés provient des obligations à 5 et 7 ans, entièrement souscrites avec des rendements respectifs de 6,97 % et 7,29 %. En revanche, les bons du Trésor à 91 jours ont été très peu retenus (2,91 % des offres).

Cette émission intervient deux jours après une adjudication plus difficile pour la Côte d’Ivoire, qui a levé 147 milliards FCFA sur les 150 milliards visés, mais à des taux plus élevés (7,45 % sur 5 ans et 7,64 % sur 7 ans). Le Bénin, qui a déjà mobilisé environ 80 milliards FCFA sur le marché régional depuis le début de l’année, reste un emprunteur mesuré. Parallèlement, il a levé plus d’un milliard de dollars en dettes commerciales et eurobonds en début d’année, notamment auprès de

Deutsche Bank. Selon les données d’UMOA-Titres, le Bénin a remboursé 143 milliards FCFA de dette depuis janvier et doit encore honorer 57 milliards FCFA de service de la dette en avril. En février, Fitch Ratings a confirmé la note souveraine du pays à B+ avec perspective stable, tandis que Moody’s a maintenu sa note B1, en relevant sa perspective à positive, saluant la gestion budgétaire et la discipline financière du pays ouest-africain.

ACTIONS AMÉRICAINES

Wall Street contre Main Street

Alors que les marchés américains traversent une période de correction, les investisseurs institutionnels et particuliers adoptent des stratégies différentes. Tandis que Wall Street réduit son exposition, inquiet des incertitudes économiques et des politiques de Donald Trump, Main Street continue d’acheter les replis, misant sur une reprise à long terme. Une opposition qui illustre les deux lectures distinctes du marché et des perspectives économiques.

Wall Street contre Main Street. Une vieille opposition que tout le monde adore mettre en scène. Une formule utilisée pour distinguer ce qui se passe sur les marchés de ce qui se passe dans l'économie réelle. Et aussi pour opposer les investisseurs institutionnels aux investisseurs particuliers.

Les particuliers achètent les creux

Une opposition ravivée par les mouvements de marché des dernières semaines. En effet, malgré la baisse des indices américains, les particuliers continuent d'être acheteurs nets d'actions. Depuis le début de l'année, les flux des investisseurs individuels sur les actions américaines ont représenté 67 milliards de dollars, après 71 milliards au cours du dernier trimestre 2024. Les investisseurs individuels, habitués depuis si longtemps à acheter les creux (c'est le fameux "buy the dip"), mettent donc à profit ce qu'ils voient comme un simple trou d'air. Comme s'ils étaient davantage préoccupés par le fait de louper le train d'une future hausse – c'est le concept de FOMO (fear of missing out) - que par les risques que la correction ne se poursuive. Pendant ce temps, les investisseurs institutionnels réduisent leur exposition aux Etats-Unis.

La dernière enquête de Bank of America auprès des gérants montre la plus forte baisse mensuelle des allocations sur les actions américaines depuis que cette enquête est réalisée. Wall Street semble en effet s’inquiéter des effets des politiques de Donald Trump. Résultat, les analystes revoient à la baisse les anticipations de bénéfices des entreprises, tandis que les stratégestes abaissent leur objectif pour le S&P500.

Trump call ou Trump put ?

L'une des questions qui hante Wall Street depuis la réélection de Donald Trump, c'est celle du "put" ; c'est-à-dire le niveau de baisse des indices à partir duquel le Président fera machine arrière. Parce que ce que les investisseurs ont retenu de la première présidence de Donald Trump, c'est sa sensibilité au niveau des marchés. Durant son premier mandat, il en avait même fait un baromètre de son action, tweetant à chaque record du Dow Jones. En d'autres termes, il considérait que les records boursiers traduisaient les succès de sa politique. C'est cela qui explique l'émergence de ce concept de "Trump put". Mais depuis le 20 janvier, il ne semble plus tenir compte des marchés actions. C'est en tout cas ce qui ressort de sa communication et de

celle de son administration. Au début du mois, Donald Trump déclarait : "I'm not even looking at the stock market". En effet, la première correction du S&P 500 en plus de deux ans (une baisse de 10% en 16 séances) ne l'a pas fait réagir, ni infléchir sa politique. Et c'est justement un des éléments qui inquiète Wall Street et qui a poussé nombre de gérants à alléger leur exposition aux actions américaines. Parce que derrière ce concept de put, il y a cette idée que Donald Trump est pragmatique, et qu'il ne prendra pas le risque de faire dérailler l'économie américaine. Et encore moins les marchés. Mais désormais le pragmatisme semble laisser place à un certain dogmatisme. Car le projet qui est porté est une véritable transformation de l'économie améri-

caine, quitte à ce qu'il y ait "quelques petites perturbations" pour reprendre les mots de Donald Trump lors de son discours au Congrès, le 4 mars dernier. Ce que nous vend l'administration Trump, c'est davantage l'idée d'un "Trump call" que d'un "Trump put". L'idée c'est que les politiques de Donald Trump seront bénéfiques à long terme pour l'économie américaine, quitte à connaître des moments plus compliqués à court terme. Ce que Scott Bessent, le Secrétaire au Trésor, appelle la "période de transition". Selon lui, les mesures qu'il compte mettre en œuvre (droits de douane, puis dérèglementation et baisses d'impôts) aboutiront in fine à une hausse des marchés actions. Un call que les investisseurs individuels semblent prêts à acheter.

EUROPE

Le rouge domine sur le continent

À part Londres qui reste proche de son équilibre (-0,1%), les Bourses européennes essuient des reculs sensibles ce mercredi (-0,9% à Francfort et à Paris), poursuivant leur parcours chaotique dans un contexte de doutes au sujet de leur rattrapage des marchés d'outre-Atlantique. 'Ça monte, puis ça baisse. Tout cela, en fonction des commentaires de la Maison Blanche. C'est ainsi qu'on pourrait résumer l'évolution des marchés financiers ces dernières semaines', constate Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. 'Les actions européennes sont en passe d'afficher leur plus forte surperformance de l'histoire face aux actions américaines. Tous les principaux indices européens sont désormais en zone de surachat. C'est en général un signal important indiquant des prises de profit à venir', prévient-il. A quelques séances de la fin du trimestre, Christopher Dembik pointe aussi le retour des

actions américaines à des niveaux de valorisation attrayants, et note que les fonds de pension commencent d'ailleurs à revenir progressivement à l'achat sur le segment technologique. Alors que les places continentales cèdent du terrain, Londres parvient à se maintenir sur fond de nouvelles rassurantes concernant l'inflation au Royaume-Uni, puisqu'elle a ralenti de 0,2 point en février, à +2,8% en données totales et à +3,5% en données sous-jacentes. Ce ralentissement de l'inflation britannique s'avère légèrement plus important que celui qu'anticipait Bank of America, qui ne tablait que sur une baisse du taux annuel de 0,1 point à +2,9% en données totales et à +3,6% en données sous-jacentes. Autre donnée de la matinée en Europe, le PIB de l'Espagne a augmenté de 0,8% au quatrième trimestre 2024, une performance identique à celle du troisième trimestre et soutenue essentiellement par le dynamisme de la demande intérieure.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Mars 2025

Valeur : 28 Mars 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.8685	133.8835
1	EUR	EURO		144.3906	144.4201
1	GBP	POUND STERLING		172.8227	172.8868
100	JPY	JAPANESE YEN		89.0083	89.0242
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4298	18.4324
1	CHF	SWISS FRANC		151.5035	151.5891
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.9494	93.9797
1	DKK	DANISH KRONE		19.3561	19.3594
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.3134	13.3178
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7380	12.7439
1	AED	UAE DIRHAM		36.4437	36.4527
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.6830	35.6908
1	KWD	KUWAITI DINAR		433.9335	434.2637
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.8221	43.2524
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.9816	13.9832
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6228	27.7646
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3527	3.3631
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.7974	177.7974

BOURSE SUISSE

Glisse dans le rouge

Vers 09h15, le SMI notait à 12.972,35 points, creusant sa perte à 0,31%. Le SLI cédait 0,21% à 2105,84 points et le SPI 0,29% à 17.189,01 points. La Bourse suisse glissait dans le rouge mercredi, après avoir ouvert tout juste au-dessus de l'équilibre, dans le sillage d'une clôture identique la veille à Wall Street. Toujours prudents alors que la saison des résultats annuels arrive bientôt à son terme, les investisseurs caressent l'espoir d'exceptions aux droits de douane réciproques prévus dès le 2 avril prochain par le président américain Donald Trump, alors que d'autres pays n'y échapperont pas. Les principaux indices américains ont fini en légère hausse hier soir, les investisseurs évaluant l'impact des tarifs douaniers imminents et de l'incertitude économique, observe John Plassard, de Mirabaud Banque. «Le rallye de lundi, déclenché par l'optimisme concernant des mesures tari-

fares plus ciblées, a perdu de sa vigueur après que le président Trump a suggéré que certains pays pourraient être exemptés des droits de douane réciproques devant entrer en vigueur le 2 avril, tout en faisant allusion à de nouveaux droits de douane potentiels sur les produits pharmaceutiques et l'automobile», ajoute-t-il. Evoquant l'évolution macroéconomique outre-Atlantique, l'expert genevois note qu'une étude d'Ed Dowd, fondateur de Phinance Technologies et ancien ponte de Wall Street fait grand bruit aux Etats-Unis. Le document rapporte que l'économie a été artificiellement maintenue à flot, mais le retrait brutal de ces flux pourrait provoquer un mini-krach immobilier et une chute de la consommation. «Entre baisse de la confiance des ménages, licenciements dans les ONG et coupes budgétaires fédérales, Edward Dowd entrevoit un choc récessif comparable à 2008», poursuit John Plassard.

Et Ipek Ozkardeskaya de renchérir: «les dernières données du Conference Board ont confirmé les inquiétudes croissantes des Américains quant à l'avenir de l'économie et de l'inflation, déjà mises en garde par une série de chiffres du Michigan. La confiance des consommateurs a chuté à son plus bas niveau depuis quatre ans et les attentes en matière d'inflation ont augmenté en raison de l'incertitude entourant les taxes douanières. Sur le front des nouvelles macroéconomiques du jour, l'inflation au Royaume-Uni a connu un ralentissement surprise en février, à 2,8% sur un an, les anticipations des analystes consultés par Bloomberg prévoyant son maintien à 3%. La confiance des ménages français s'est légèrement repliée en mars, ces derniers se disant moins optimistes quant à leur situation financière future. En Suisse, le Centre de recherches

conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a maintenu sa prévision de croissance de l'économie helvétique de 1,5% en 2025, tout en relevant son pronostic pour l'an prochain à 1,9%, contre 1,7% jusqu'alors. Ce mercredi, les investisseurs analyseront encore les commandes de biens durables aux Etats-Unis. Du côté de la Bourse suisse, le SMI avait glissé dans le rouge dès les premiers échanges, après avoir ouvert sur un infime gain de 0,01%. Vers 09h15, l'indice phare, passé sous le seuil des 13.000 points, notait à 12.972,35 points, creusant sa perte à 0,31%. Le SLI cédait quant à lui 0,21% à 2105,84 points et l'indicateur élargi SPI 0,29% à 17.189,01 points. Sur les trente valeurs constitutives du Swiss Leader Index, onze conservaient la tête hors de l'eau, les 19 autres étant passées sous la ligne de flottaison. En haut de tableau, l'équipementier st-gallois de pompes à vide VAT Group (+0,9%) prenait la direction des opérations, devant le numéro un bancaire helvétique UBS (+0,6%) à la lutte avec le géant schwytois du fret et de la logistique Kuehne +Nagel (+0,6%). Le cimentier zougais Holcim (+0,5%) et le groupe zurichois d'électrotechnique ABB (+0,5%) avaient aussi les faveurs des investisseurs. Sans véritable surprise au vu des nouvelles envies de taxation douanières américaines, les pharma étaient en difficulté, les poids lourds Roche et Novartis cédant 0,9% et 1,4%, respectivement, laissant cependant la lanterne rouge à Sandoz Group (-1,5%). Le sous-traitant pharma Lonza lâchait 0,8%. Dans le secteur parent de la chimie, le numéro un mondial des arômes et parfums abandonnait 0,6%, alors que Sika -0,3% tenait un peu mieux le choc. (AWP)

LE CANADA DÉPOSE PLAINTE À L'OMC CONTRE
DES DROITS DE DOUANE CHINOIS

La Chine réplique

Le Canada a dénoncé devant l'Organisation mondiale du commerce les droits de douanes appliqués par la Chine à certaines de ses huiles et produits de pêche.

Le Canada a lancé une nouvelle procédure devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour contester des droits de douane appliqués par la Chine à des produits agricoles et de la pêche, a annoncé l'organisation internationale lundi, une démarche que Pékin a critiqué mardi.

"Le Canada a demandé, dans le cadre du règlement des différends à l'OMC, l'ouverture de consultations avec la Chine au sujet de mesures chinoises qui imposent des droits additionnels à l'importation de certains produits agricoles et produits de la pêche", a indiqué l'OMC.

L'organisation précise que le Canada considère que ces mesures sont "incompatibles avec les obligations de la Chine au titre de diverses dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 et du Mémoire d'accord sur le règlement des différends".

La Chine répond

Mardi, la Chine a répliqué en accusant le Canada de nuire gravement à ses intérêts.

"Nous exhortons le Canada à prendre des mesures concrètes pour corriger ses mauvaises pratiques et assurer une coopération

et des échanges commerciaux normaux pour les entreprises des deux pays", a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Guo Jiakun.

La demande de consultations lancée par le Canada constitue le point de départ formel de la procédure de règlement des différends de l'OMC. Ces consultations donnent aux parties l'occasion d'examiner la question et de trouver si possible une solution satisfaisante.

Au bout de 60 jours, si les consultations n'ont pas permis de résoudre le différend, le pays plaignant peut demander à l'OMC que la question soit soumise au processus juridictionnel d'un panel d'experts.

Comme le veut la procédure, le Canada a envoyé une communication à la Chine, pour détailler sa plainte. Ce document daté du 20 mars, a été distribué lundi à l'Organe de règlement des différends de l'OMC, qui l'a ensuite publié.

Dans ce document, le Canada explique que la procédure concerne l'imposition par la Chine de droits de douane supplémentaires de 100% sur "certaines catégories d'huiles de graines de canola (une plante conçue au Canada, apparentée au colza, NDLR), de tourteaux de canola et de pois" et de 25% sur "certains produits de la mer et produits

du porc" à compter du 20 mars.

Le pays nord-américain est l'un des principaux producteurs mondiaux de canola et la Chine est l'un de ses principaux clients.

Considérant qu'il s'agit de produits agricoles périssables, le Canada demande que les consultations aient lieu dans les 10 jours.

Pékin avait annoncé le 8 mars l'imposition de ces droits de douane supplémentaires sur plusieurs produits agricoles canadiens, pour punir Ottawa de ses taxes sur les véhicules électriques produits en Chine.

Le Canada avait annoncé l'an passé imposer des droits de douane supplémentaires sur certaines marchandises fabriquées en Chine, à savoir 100% sur les véhicules électriques ainsi que 25% sur les produits en acier et en aluminium.

Promettant de réagir, Pékin avait exprimé à l'époque sa ferme opposition à ces mesures, estimant qu'elles relevaient du protectionnisme.

Les relations Ottawa-Pékin sont à couteaux tirés depuis plusieurs années, notamment depuis la crise Huawei et l'arrestation en 2018 de Meng Wanzhou, la directrice financière du groupe chinois, suivie de l'incarcération en Chine de deux Canadiens.

ARGENTINE

Discussions «avancées» en vue d'un nouveau programme d'aide

Les discussions entre le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement argentin en vue de la signature d'un nouveau programme d'aide sont "avancées", a déclaré mardi un responsable de l'institution.

"Les discussions concernant un nouveau programme soutenu par le Fonds sont avancées et, dans le cadre de nos processus internes, les équipes échangent" avec le conseil d'administration", a-t-on dé-

claré de même source.

La mise en place d'un programme d'aide passe par des échanges réguliers entre les équipes de la mission d'évaluation envoyée dans le pays concerné et le conseil d'administration du Fonds, avant qu'une version finale ne soit proposée pour accord au gouvernement local.

FMI et Argentine ont ouvert en novembre des discussions en vue d'un nouveau programme d'aide, le précédent conclu en mars 2022 par

le gouvernement d'alors (centre-gauche) d'Alberto Fernandez s'achevant fin 2024.

Ce programme, dit de "facilités élargies de paiement", comme celui à venir, vise à refinancer la dette de l'Argentine, pour l'aider à rembourser un prêt record octroyé en 2018 par le FMI au gouvernement (libéral) de Mauricio Macri (2015-2019).

Un nouvel accord avec le FMI, avec injection d'argent frais, est considéré comme vital par le gou-

vernement pour reconstituer les réserves de change, pour la stabilité monétaire, et pour "exterminer l'inflation", selon les mots du président argentin Javier Milei.

Le Parlement argentin a donné le 19 mars son accord pour finaliser ce nouveau programme d'aide, considéré comme nécessaire par le gouvernement argentin pour éviter la banqueroute du pays.

ETATS UNIS

Washington restreint l'exportation de semi-conducteurs pour certaines entreprises

Le département américain du Commerce justifie cette décision par le fait que les activités de ces entreprises seraient "contraires à la politique internationale et à la sécurité nationale des Etats-Unis".

Le département américain du Commerce a annoncé mardi ajouter une cinquantaine d'entreprises, principalement chinoises, iraniennes et émiraties à sa liste des sociétés vers lesquelles les exportations de semi-conducteurs sont limitées ou interdites.

Washington justifie cette décision par le fait que les activités de ces entreprises seraient "contraires à la politique internationale et à la sécurité nationale des Etats-Unis". L'ajout à cette liste impose aux entreprises américaines d'obtenir un accord préalable du gouvernement américain avant d'exporter des semi-conducteurs vers les sociétés visées.

"Nous ne laisserons pas des adversaires

exploiter de la technologie américaine pour renforcer leurs capacités militaires et menacer des vies américaines", a justifié le secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, pour justifier cette décision.

Il s'agit en premier lieu de limiter l'accès aux semi-conducteurs américains par les entreprises chinoises soupçonnées d'être liées à l'armée ou aux services de renseignement de Pékin.

Parmi les nouvelles entreprises concernées, l'immense majorité sont basées dans l'Empire du Milieu, avec des filières à Taïwan, en Afrique du Sud ou aux Emirats arabes unis.

Deux entreprises, en Chine et en Iran, sont visées elles pour avoir cherché à se procurer des pièces américaines afin d'aider au développement des programmes des drones de défense iraniens.

Washington imposait jusqu'ici des restrictions vers plus de 150 entreprises chinoises, tant concernant les semi-conduc-

teurs que les équipements nécessaires à la production de ces derniers.

L'objectif affiché est d'"entraver la capacité de la Chine à acquérir et produire les technologies nécessaires à sa modernisation militaire".

Pékin a répliqué en septembre dernier

Pékin a systématiquement condamné ces restrictions et a décidé en septembre dernier de répliquer en imposant à son tour des restrictions à l'encontre des États-Unis sur des matériaux et composants nécessaires à la fabrication de semi-conducteurs.

Ces restrictions chinoises concernent en particulier le gallium, le germanium, l'antimoine et d'autres métaux susceptibles d'être employés dans des technologies duales - c'est-à-dire utilisées à la fois à des fins civiles et militaires.

ESPAGNE

La croissance atteint 0,8% au 4ème trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne a augmenté de 0,8% au quatrième trimestre, une performance identique à celle du troisième trimestre, montre une seconde estimation publiée mercredi par l'Institut national de la statistique (Ine).

Au quatrième trimestre, l'économie espagnole a progressé de 3,4% comparé à la même période de l'année précédente, a indiqué l'Ine, qui précise que la croissance de la demande domestique (+3,6%) a plus que compensé la faiblesse du commerce extérieur (-0,2%).

La consommation privée reste soutenue par la bonne maîtrise de l'inflation dans le pays et la vigueur confirmée du marché du travail.

Après avoir enregistré une croissance quatre fois plus importante que celle de la zone euro en 2024, l'économie espagnole devrait maintenir son dynamisme tout au long de 2025, selon les prévisions des analystes.

Les équipes de BNP Paribas s'attendent ainsi à ce que la croissance atteigne 0,7% en rythme séquentiel au premier trimestre, marquant ainsi le septième trimestre consécutif de croissance supérieure ou égale à 0,7%.

UN AVENIR

"PARTICULIÈREMENT MOROSE"

La confiance des consommateurs américains poursuit sa chute

Les consommateurs craignent de voir la politique commerciale de Donald Trump avoir des répercussions sur l'économie américaine dans les prochains mois.

La confiance des consommateurs s'est encore fortement contractée en mars aux États-Unis, en dessous des attentes des analystes, selon un indice publié ce mardi pointant que les sondés voient désormais l'avenir de manière "particulièrement morose".

Un indice évaluant cette confiance, de l'association professionnelle ConferenceBoard, a perdu 7,2 points en un mois, à 92,9.

Les analystes anticipaient un moindre recul, autour de 93,5, selon le consensus publié par MarketWatch.

Les baromètres du moral des consommateurs américains sont très suivis depuis qu'ils ont commencé à décliner dans le sillage du retour à la Maison Blanche de Donald Trump.

Ses politiques, notamment l'escalade des taxes sur les importations, a dérouté les marchés au regard des répercussions possibles sur la vie des entreprises et des ménages américains, alors que l'économie était encore florissante en 2024.

Dans la publication de mardi, le sous-indice évaluant les attentes des sondés à l'égard de l'avenir (revenu, marché du travail...) a chuté de 9,6 points à 65,2, "le plus bas niveau depuis douze ans", est-il relevé dans le communiqué.

Le Parlement européen appelle à un nouveau Chips Act

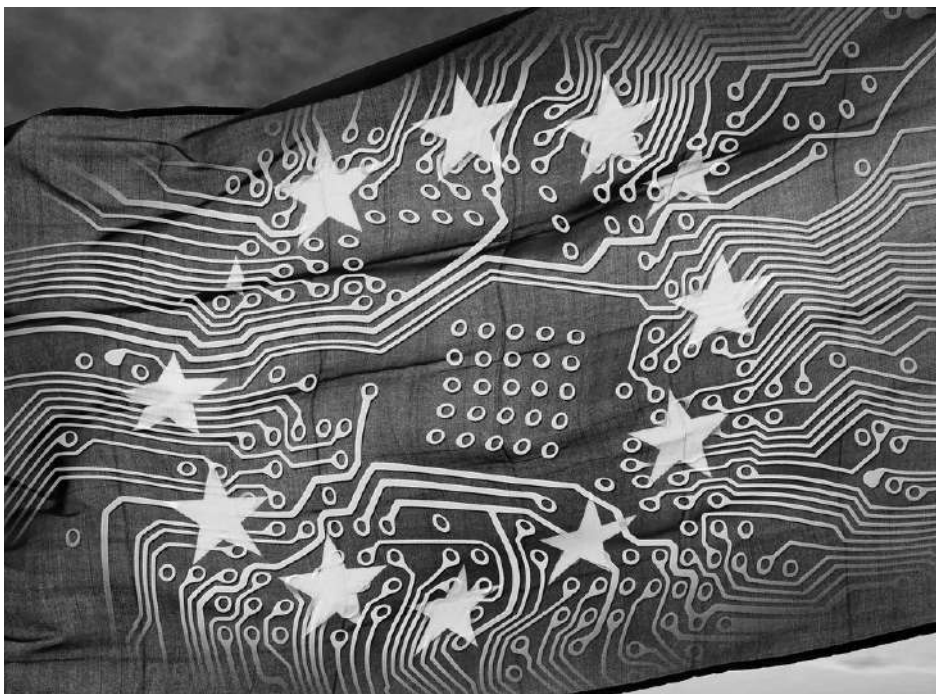
L'Europe doit faire plus dans le domaine des semi-conducteurs. C'est qu'affirment des membres du Parlement européen, qui demandent à ce qu'une nouvelle version du Chips Act soit votée.

Les semi-conducteurs sont une ressource stratégique pour l'avenir, tant ce composant électronique est devenu indispensable pour faire fonctionner les appareils allant de l'automobile à l'armement militaire. Pour devenir plus souverain dans le domaine, Bruxelles avait fait voter un Chips Act, avec pour ambition de développer une filière grâce à de nombreuses subventions et incitations. Mais ce n'est pas encore assez, raison pour laquelle des voix s'élèvent afin de mettre au point une seconde mouture.

Un appel pour faire voter un Chips Act 2.0

L'Europe doit monter en gamme au niveau de la tech. C'est l'idée de ces membres du Parlement européen qui viennent d'adresser une lettre à la Commission européenne. Ces 54 parlementaires, membres des trois plus grands partis de la chambre, font un bilan contrasté du Chips Act. Selon eux, les progrès effectués par l'industrie européenne des semi-conducteurs grâce à ce programme sont trop lents.

« Nous devons prendre des mesures actives pour rendre l'UE attrayante en tant que lieu de R&D, de production et d'investissement » exhortent-ils. Ils critiquent aussi le fait que, dans les cinq paquets pour l'investissement que va annoncer Bruxelles durant l'année 2025,



pour certains secteurs comme l'IA, aucun ne soit dédié aux semi-conducteurs. Une réponse aux bouleversements géopolitiques actuels. Et l'heure est grave pour les signataires de cette lettre. Car pour eux, il y a urgence à devenir plus souverain, au vu de la manière dont les choses bougent très vite dans le monde depuis l'élection de Donald Trump. « Les récents développements géopolitiques ont montré que l'Europe ne peut

pas considérer comme acquis l'accès continu aux technologies avancées » font-ils remarquer. Le Vieux Continent pourrait ainsi à un moment en être réduit à ses propres forces dans ce domaine, ce qui nécessite de se préparer à l'avance.

L'Europe doit enfin « protéger ses champions des conséquences de l'extraterritorialité et de la concurrence toujours plus vive entre les États-Unis et la Chine ». L'appel sera-t-il entendu ?

Google lance Drive pour les PC Arm

Souvent critiqués pour l'absence d'interopérabilité avec certaines applications (sauf émulation), les PC Arm notamment ceux équipés des puces Snapdragon X Elite accueillent officiellement la solution de stockage cloud de Google. Elle avait été lancée en beta l'année dernière et les utilisateurs seront mis à niveau vers la version finale. Drive est disponible pour tous les utilisateurs disposant d'un compte Google personnel, ainsi que pour tous les clients de Workspace.

L'IPO de Cerebras de nouveau retardée

Soumis à une enquête au titre de la sécurité nationale aux États-Unis, le spécialiste des puces IA doit prendre son mal en patience pour son introduction en bourse. Déposée en octobre 2024, la demande est soumise à approbation du Comité sur l'investissement étranger aux États-Unis. Le hic est que l'administration Trump a mis du temps pour nommer les membres de ce comité pour terminer l'analyse de l'IPO. Le point d'achoppement est un investissement de 335 millions de dollars de la société G42, basée à Abou Dhabi, dans Cerebras.

Le co-CEO de Samsung Electronics meurt

Han Jong-hee est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 63 ans. Il a passé 40 ans au sein de la filiale électronique pour en devenir le co-dirigeant. Il a joué un rôle important dans le succès de l'activité télévision. Ces derniers temps, Samsung Electronics a été un peu chahuté par l'arrivée de l'IA dans plusieurs domaines à la fois. La société a eu des difficultés à respecter les besoins de Nvidia en mémoire HBM, ce dernier s'est finalement retourné vers le concurrent SK Hynix.

Google envisage de retirer 47 VPN du Play Store pour une raison pour le moins... surprenante

Roskomnadzor réclame la suppression de 47 VPN, accusés de transgresser la loi russe. Derrière l'argument juridique, une volonté assumée de verrouiller l'accès à l'information. C'est une requête qui en dit long sur l'état d'Internet en Russie. Google pourrait bientôt retirer 47 applications VPN de son Play Store, non pas pour des raisons de sécurité ou de conformité technique, mais à la demande directe de Roskomnadzor, l'autorité russe de régulation des télécoms. Motif invoqué : ces VPN permettraient de contourner les lois sur les contenus interdits dans le pays. Une justification qui, sous couvert de légalité, cache mal les ambitions de censure toujours plus marquées du Kremlin.

Une offensive ciblée... mais pas anodine

Ce n'est pas la première fois que Moscou serre la vis, mais cette fois, les signes avant-coureurs étaient particulièrement visibles.

Entre le 15 et le 21 mars, plusieurs régions russes ont connu d'importantes perturbations d'accès à des services aussi variés que TikTok, Duolingo, WhatsApp ou encore Telegram. Roskomnadzor a officiellement attribué ces coupures à des « défaillances liées aux infrastructures étrangères ». Officieusement, tous les regards se sont tournés vers le blocage, quelques jours plus tôt, de 1,5 million d'adresses IP appartenant à Cloudflare. Une opération de filtrage qui aurait débordé bien au-delà de ses cibles initiales. Dans la foulée, le régulateur russe a exigé que Google retire 47 applications VPN de son Play Store. Sont notamment visées : 1.1.1.1, le résolveur DNS populaire de Cloudflare, mais aussi HideMyNetVPN, VPN4TV ou Secure VPN. Selon les autorités, ces services « donnent accès à du contenu interdit » – autrement dit, du contenu non validé par l'État. Comme toujours, la base légale



invoquée reposait sur la loi n° 149-FZ « sur l'information, les technologies de l'information et la protection de l'information », texte pilier du contrôle numérique à la russe. En vertu de son article 15.1, Roskomnadzor peut ainsi inscrire une application dans le registre officiel des ressources interdites, ce qui contraint plateformes et hébergeurs à en blo-

quer l'accès. Les 47 demandes adressées à Google sont désormais référencées dans la base Lumen, avec pour motif la diffusion de contenus décrivant des méthodes pour accéder à des services bloqués sur le territoire.

Des VPN qui refusent de plier

On l'a dit, la Russie n'en est pas à

son coup d'essai. Cela fait déjà plusieurs années que certains fournisseurs comme NordVPN ou ExpressVPN ont fermé leurs infrastructures locales, refusant de se plier aux exigences d'accès à leurs serveurs hébergés sur le territoire. En juillet 2024, Roskomnadzor a franchi un nouveau cap en obtenant le retrait de plusieurs applications VPN de l'App Store russe.

La parade passe donc désormais par l'obfuscation. VyprVPN s'appuie sur Chameleon, un protocole maison conçu pour rendre le trafic plus difficile à détecter, Proton VPN mise sur Stealth, et NordVPN vient de lancer NordWhisper.

D'autres services adoptent des approches plus hybrides, comme Obscura et son double-VPN, combinant son propre point d'entrée avec un serveur de sortie Mullvad, ou NymVPN, qui repose sur un mixnet.

PANNE DE CHARGEUR EMBARQUÉ SUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES STELLANTIS

Un problème connu

La presse néerlandaise et même la télévision se sont faites écho cette semaine d'un problème touchant assez largement le groupe Stellantis et ses électriques : un chargeur embarqué capricieux. Stellantis connaît la panne et prend en charge les réparations.

Nom de code "CAOBC1", pour une pièce essentielle sur de nombreuses électriques du groupe Stellantis. Il s'agit en fait d'un chargeur embarqué, sorte de "pont" crucial entre le courant arrivant de l'extérieur (la charge), l'énergie stockée dans la batterie et les moteurs qui reçoivent le courant continu. Toutes les voitures électriques sont dotées de chargeurs embarqués, d'onduleurs qui permettent notamment de redresser les tensions alternatives pour en faire du courant continu, ou bien de moduler les tensions et ampérages entre deux sources de courant continu. Un maillon crucial de la chaîne qui fait malheureusement parfois défaut, et les pannes sont loin d'être anecdotiques : tous les constructeurs sont touchés de près ou de loin par des problèmes de chargeurs embarqués. C'est même la première source de pannes chez les électriques ! Stellantis en fait partie et l'affaire a même occupé la télévision néerlandaise qui en a fait une émission, recensant les nombreux clients impactés par une panne qui peut aller de la simple incapacité temporaire à charger, à la panne totale. Parfois, seulement la charge en courant alternatif ne marchait plus. Les véhicules pouvaient toujours se charger en courant continu, mais sur des tarifs de kWh forcément plus chers puisque le courant continu est spécifique aux bornes rapides.

Les modèles électriques qui seraient concernés chez Stellantis

Les premiers soucis ont commencé à remonter sur des modèles d'avant 2020. La panne venait à l'origine du chargeur embarqué 11 kW fourni par l'équipementier allemand Mahle. Un boîtier électronique qui pourrait normalement



être facilement réparable mais le spécialiste de l'électronique EV Clinic avait pointé du doigt la trop grande complexité (collage multiples rendant trop difficile le désassemblage, composants électroniques trop sujets à la surchauffe) du chargeur embarqué de Mahle. Conséquence, certaines électriques Stellantis se retrouvèrent bloquées. Nos confrères de Radar, l'émission néerlandaise spécialisée dans la protection des consommateurs et la gestion des litiges, a listé les modèles qui pouvaient être potentiellement concernés :

Les voitures électriques assemblées de 2019 à 2022 :

- Peugeot e-208
- Peugeot e-2008
- Citroën ë-C4
- Opel Corsa-e
- Opel Mokka-e
- DS 3 Crossback E-Tense

Les voitures électriques assemblées de 2020 à 2023 :

- Citroën ë-Jumpy
- Citroën ë-SpaceTourer
- Citroën ë-Berlingo / ë-Berlingo XL
- Opel Combo-e / Combo-e life
- La vie de l'Opel Vivaro-e / Zafira-e
- Peugeot e-Expert
- Peugeot e-Rifter
- Peugeot e-Traveller
- Peugeot e-Partner
- Fiat E-Scudo / E-Ulysse
- Fiat e-Doblò
- Toyota Proace Électrique / Proace Verso Électrique
- Toyota Proace City Électrique / Proace City Verso Électrique

Stellantis prend en charge le problème

Stellantis a déjà corrigé le tir puisque le chargeur embarqué n'est plus fourni par Mahle. Et pour aller plus loin, le groupe

n'a pas tergiversé et a choisi de prendre en charge les cas de panne. Le groupe nous a confirmé qu'une procédure de mise à jour du chargeur embarqué était dans un premier temps proposée au client en atelier afin de débloquent la situation, mais seulement lors de son passage en concession (si la mise à jour n'a pas été déjà faite au préalable). Il n'y a donc pas de campagne de rappel officielle.

Selon nos informations, le groupe a "mis en place une couverture spéciale pour ce chargeur embarqué spécifique de 11 kW, valable à partir d'avril 2021". La garantie s'étend alors sur deux années supplémentaires, pour un total de 4 ans pour le seul chargeur embarqué. En outre, Stellantis nous a bien précisé qu'un client impacté par un chargeur capricieux pouvait se rendre chez son concessionnaire pour le faire contrôler et, le cas échéant, le faire remplacer si la mise à jour ne suffit pas.

Volkswagen ID.1X : le petit SUV urbain électrique se précise

En 2027, la Volkswagen ID.1 de série ciblera la Renault Twingo tandis qu'en 2028, son pendant SUV entrera en lice face à la future Dacia Spring. Notre illustrateur l'a mise en images. Avec l'électrique tout deviendrait-il possible ? Et notamment en matière de petit SUV urbain ? Souvenez-vous, fin 2012, Volkswagen dévoilait, au salon automobile de Sao Paulo, le concept car Taigun (photo ci-dessous), un tout petit véhicule de loisirs d'un format de 3,85 m de long avec, à l'époque, la promesse d'un passage en série à l'horizon 2016. Le projet ne verra jamais le jour, la marque jugeant que sa taille critique ne conviendrait pas aux besoins des clients. Avec le passage à l'électrique et une plateforme technique plus flexible que celle d'un véhicule thermique ce type de véhicule est



désormais envisageable. Pour preuve, officialisé au début du mois, le concept car ID.Each1 passera le cap de l'industrialisation en 2027 et deviendra la Volkswagen ID.1 de série. Une déclinaison SUV viendra ensuite en complément. Notre illustrateur l'a déjà mise en image. Avec la recette suivante, une garde au sol majorée, un accastil-

lage de baroudeur et des barres de toit, de quoi lui donner un look d'aventurier des villes.

La Dacia Spring 3 en ligne de mire

Le véhicule reprendra le flambeau de la VW Cross up ! tout en ciblant la prochaine génération de la Dacia Spring. Avec le bon timing puisque les deux SUV électrique



de poche entreront en lice en 2028. Tout comme la citadine ID.1 celle qui pourrait se nommer Volkswagen ID.1X disposera d'une machine électrique implantée sous son capot avant délivrant une puissance de 95 ch et offrant un rayon d'action de l'ordre de 250 km. Toutefois cette base technique très compacte n'est pas dimensionnée

pour recevoir un second électromoteur sur le train arrière sinon il faudrait dire adieu au coffre. Tant pis pour la transmission intégrale qui n'est pas indispensable à ce niveau de gamme. Mais procédant par étapes, Volkswagen dévoiler d'abord l'ID.2X le baroudeur électrique qui officiera à l'étage supérieur, au salon IAA de Munich en septembre prochain.

Mots fléchés

FRANCE- ANGLETERRE VAUT 2 POINTS DE PLUS		FAUTE AU RUGBY CHAMPION		HOMME DE MAIN		ILE GLACÉE		ENCHANTÉS BON À MANGER		VOLAILLES EMBLÈME DU XV IRLANDAIS		RAUQUE CON- JONCTION	
ABIMA PRONOM PERSONNEL				SALE TYPE		DEMI D'OU- VERTURE MDR EN ANGLAIS							
		USINES À VOILES EXCLA- MATION										SI ELLE EST RÉUSSIE, C'EST 3 POINTS	
EMBLÈME DU XV ÉCOSSAIS TIR EN HAUTEUR								GENRE LITTÉRAIRE AU DOS DU CHÈQUE			ÉTÉ CAPABLE RIVIÈRE D'AUTRICHE		
									ATTACHÉE NUMÉRO 2 AU RUGBY				
VÉLO DE MONTAGNE	JOUEURS ARRIÈRES	CACHÉ ONCLE AMÉRICAIN			VOISIN DE LA TANZANIE	RÉCEPTEUR NUMÉRO 11 OU 14 AU RUGBY							
			ASPIRAI							CAPRICE ENFANTIN OBTENU			PREND LE RISQUE
EMBLÈME DU XV ANGLAIS JOUA EN NOUVELLE- ZÉLANDE					FAIT L'OBJET D'UN CULTE 4 À ROME						SAINT NORMAND 2 PACKS ET 1 DEMI		
				PRONOM PERSONNEL RICHESSE			OBÉISSANT						
RÉCOM- PENSE DE CINÉMA		CAUSE DE PANDÉMIE MIJOTERONS						PLANTÉ DANS LE ROTI		SAISON DES GLACES CHEMIN BALISÉ			
					TABLES D'ÉGLISE		POINT DE VUE BRAME						PERTES DE MÉMOIRE
LEQUEL D'ACCORD				NUMÉRO 15 AU RUGBY NÉGATION								PIQUÉ UN SPRINT	
			TENUE D'ADAM COMPAGNIE PÉTROLIÈRE			APPELÉ À SIÉGER ALLEMAGNE DISPARUE				VIEILLE MONNAIE FIN DE PRIÈRE			
L'HOMME EN NOIR 3 POINTS AU PIED								DIEU SOLAIRE AIDE VIDÉO POUR L'ARBITRE			FLEUVE DE SIBÉRIE		
				ÉDOUARD FAMILIER LETTRE GRECQUE			MOYEN DE PAIEMENT		MÊLÉE SPONTANÉE DÉESSE TERRE				
LA TUNISIE SUR LE WEB VALENT 5 POINTS			GESTE DANGEREUX AU RUGBY									POUFFÉ	
						TEL LE BOU- CLIER DU CHAMPION DE FRANCE							

PÉTROLE

Le Brent à plus de 73,6 dollars

Les cours du pétrole étaient dans le vert mercredi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,86% à 73,65 dollars dans la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois gagnait 0,88% à 69,61 dollars. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient chuté d'environ 4,6 millions de barils la semaine passée, soit plus que prévu, ce qui est un indicateur favorable à la hausse des prix du pétrole. Les investisseurs attendent cependant les chiffres de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), publiés plus tard dans la séance, et réputés plus fiables.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Jeudi 27 mars 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

FONCTION PUBLIQUE

Les journées du 1er, 2 et 3 chaoual chômées et payées

Les journées du 1er, du 2 et du 3 chaoual 1446 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique, mercredi, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, "les institutions administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué. Cette disposition intervient conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.

CLIMAT

Une politique ambitieuse peut ajouter 0,2% au PIB global d'ici 2040

L'accord de Paris de 2015 sur la réduction des émissions de CO2 vise à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien en dessous de 2°C, voire 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Près de 10 ans après cette percée majeure sur l'agenda climatique international, les appels se multiplient pour accélérer les efforts. Un regain de la lutte contre le réchauffement climatique ne fera pas qu'éviter des conséquences dramatiques pour les écosystèmes et l'espèce humaine. Il permettra également de générer de la croissance économique à moyen et long terme avec un ajout de 0,2 % au PIB mondial à l'horizon 2040, soit l'équivalent du PIB de la Suède. C'est ce qu'indique le rapport « Investing in Climate for Growth and Development-The case for enhanced NDCs » publié conjointement par l'OCDE et le PNUD dans le sillage du 16e Dialogue de Petersberg sur le climat qui se déroule à Berlin. Ce rendez-vous qui réunit du 25 au 26 mars les délégués de 40 pays entend prépa-

rer le terrain pour la Conférence mondiale sur le climat (COP30) qui se tiendra à Belem, au Brésil en novembre prochain. Alors que cette nouvelle rencontre s'annonce déjà décisive presque 10 ans après la COP 21 à Paris, les auteurs de l'étude soulignent que les Etats patinent encore sur la présentation de leurs « Contributions déterminées au niveau national (CDN) » devant permettre de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Si ces feuilles de route étaient censées être soumises au plus tard le 10 février dernier, seulement 13 pays ont respecté les

délais sur un total de 175 États signataires de l'Accord de Paris. Et pourtant, indique le rapport, les pays gagneraient à maintenir leurs ambitions et à accélérer leurs actions. Selon les projections réalisées, le renouvellement des engagements par chaque pays, avec pour boussole les objectifs de Paris, permettra de réduire les risques de survenue des événements liés au climat, évitera d'assumer les coûts liés aux dégâts et offrira la possibilité d'ajouter 3 % au PIB dès 2050 et 13 % d'ici 2100.

Agence

AÏD EL-FITR

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual fixée au samedi prochain

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual de l'année 1446 de l'Hégire est fixée au samedi 29 ramadhan correspondant au 29 mars 2025, a

annoncé mercredi la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans un communiqué. "Une conférence sur la nuit du

doute sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia (Alger), qui sera diffusée sur les chaînes de télévision et de radio", précise le texte.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Les relations économiques Algéro-Françaises : De quoi s'agit-il ? Et quels enjeux ?

Au plan économique et commercial, les relations entre l'Algérie et la France ont toujours été empreintes de méfiances et de présupposés du côté français. Quand la France était le principal fournisseur de l'Algérie, les comportements mercantiles ont dominé ces relations. Mais lorsque d'autres partenaires sont entrés en compétition avec la France, les réseaux occultes installés de part et d'autre de la méditerranée se sont mis en branle pour empêcher toute incursion sans l'accord des français et de leurs complices en Algérie. D'abord ce sont les pays méditerranéens (Espagne et Italie) et à un degré moindre l'Allemagne qui ont fait des percées dans les années 80 et 90. Mais c'est avec l'entrée de la Chine, plus sérieusement dès le début des années 2000 que la France a perdu pied en Algérie. Les jeunes entreprises algériennes industrielles ou d'importations n'avaient pas de liens organiques avec les opérateurs traditionnels français et par conséquent ils cherchaient les bons rapports de profitabilité et d'approvisionnement. La France, malgré la proximité géographique, la facilité du langage et le commerce des voyageurs (immigration), a perdu sa première place et chaque année elle en perd un rang. Face à cette concurrence inattendue, les entreprises françaises ont changé de stratégie pour faire des affaires en Algérie en créant des succursales sur place. « Selon une étude de l'OFATS (Outward Foreign Affiliates Statistics) en 2021, plus de 200 entreprises françaises ont ouvert leur succursale ou détiennent une participation d'au moins 50% dans une entreprise en Algérie. Si l'on rajoute les participations minoritaires ce nombre dépasserait 400 entreprises. Le chiffre d'affaires de ces entreprises est estimé à 2,4Mds Euros. » (Cité par S. Boukenia, doc. non référencé, mars 2025) Selon une publication du trésor français basée sur les données de la Banque de France, le stock d'IDE

cumulé français en Algérie s'élevait en 2023 à 2,8 Mds Euros. Traditionnellement, les IDE français se dirigent vers trois secteurs : 1) les activités financières et d'assurance (36 % du total), 2) l'industrie manufacturière (29 %) – décomposable entre industrie automobile, pharmaceutique, alimentaire et chimique – et 3) les industries extractives (23 %). La France se place ainsi en 3ème position derrière les USA et l'Italie et probablement la première hors hydrocarbure.(idem). Effectivement, la France est très présente dans le secteur bancaire avec trois succursales de très grandes banques (Société Générale, BNP-Paribas et Natixis). Total est présente dans les hydrocarbures, Lafarge-Holcim dans les matériaux de construction, Castel et Danone dans l'agroalimentaire, Sanofi dans la pharmacie... En matière d'échanges commerciaux, la France exporte vers l'Algérie autour de 4,5 à 5 Mds d'Euros, dont près de 40% des produits industriels, alors que les exportations algériennes vers la France se situent autour de 6-7 Mds d'Euros, dont 80% des hydrocarbures. La France exporte plus de 7Mds Euros vers le Maroc et plus de 3 Mds Euros vers la Tunisie. Quand on observe bien ces données, les importations algériennes de France sont modestes et composées de produits standards facilement substituables par des produits similaires venant d'Europe ou d'Asie ; alors que les importations françaises d'Algérie sont constituées d'hydrocarbures, difficilement substituables en raison de leurs transports et de la nature du marché de ces produits. In fine, le pouvoir de négociation aussi bien sur les importations que sur les exportations est en faveur de l'Algérie. Il ne s'agit pas ici de dire que l'on doit aller vers la suspension des relations commerciales, ce qui est ridicule, ou de dire que l'un ou l'autre pays doit prendre des mesures coercitives pour diminuer

le volume de ces relations en représaille des différends politiques et diplomatiques, ce qui est contre-productif. Et si l'on doit arriver à ce genre de pratiques, la partie française sera la plus affectée. L'Algérie peut vendre son pétrole et son gaz sans difficulté alors que la France peut avoir des difficultés à placer 4-5 Mds d'Euros de manières permanentes et sur un marché solvable. Aussi, les 200 entreprises françaises opérant en Algérie peuvent quitter le pays sans grands impacts sur l'économie nationale, mais une telle démarche peut être très coûteuse pour les entrepreneurs français. L'intérêt des deux pays est de développer leurs relations économiques et commerciales grâce à de nombreux facteurs favorables (proximité géographique, densité des relations entre les opérateurs économiques, facilité de négociation par la langue, densité des relations humaines et historiques...). Les apprentis sorciers de la nouvelle classe politique française doivent réfléchir un peu plus et parler beaucoup mieux s'ils veulent ne pas paraître ridicules et surtout ne pas faire l'affaire de leurs concurrents immédiats au sein même de l'UE-27. Leur ignorance des affaires internationales, particulièrement celles en rapport avec l'Algérie et leur embrigadement par des forces de l'argent et d'une idéologie colonialiste mettent l'Etat français, à travers ses représentants, dans une posture misérable qui peut conduire à un déclassement irréversible dans tout le continent africain. Heureusement il y a des voix qui s'élèvent, en France, pour rappeler à l'ordre les nervis au service des nostalgiques de l'Algérie française et de leurs suppôts du sionisme bien installés dans les rouages du business et de la finance en France.